

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	32.—	16.25	8.25	3.—
ÉTRANGER:	50.—	26.—	14.—	5.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de ports en plus.

220^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LE SERPENT DE MER DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

DEPUIS qu'existe la constitution de la Quatrième république, adoptée en 1946 par 12 millions de citoyens et de citoyennes, 10 millions d'autres l'ayant repoussée et 10 millions d'autres encore s'étant abstenus, sa révision a toujours été le serpent de mer de la politique française. Chaque fois qu'une crise ministérielle a éclaté et s'est prolongée, la question est revenue sur le tapis. En 1954, sauf erreur, a eu lieu une «réformette» en vertu de laquelle la procédure de désignation du président du conseil a été rendue moins malaisée, celui-ci n'ayant plus besoin d'obtenir la majorité absolue de l'Assemblée pour être investi.

Amélioration qui s'est révélée plus théorique que réelle. On a vu en octobre et en novembre derniers la peine qu'il a fallu pour trouver le successeur de M. Bourgès-Maunoury. M. Félix Gaillard a été porté à la tête du gouvernement après une crise qui a duré quarante jours.

Aujourd'hui, en posant au premier plan des débats ministériels et bientôt parlementaires, le problème d'une révision partielle de la constitution, M. Gaillard qui est jeune et qui est ambitieux, songe surtout à son avenir! Il lui importe de durer plus que ses prédécesseurs et, si son cabinet se prolongeait autant que celui de M. Guy Mollet, de connaître une existence gouvernementale moins incertaine que celle de l'ancien premier ministre socialiste. Ces soucis d'ordre personnel se masquent d'ailleurs sous une idée juste: la nécessité de rendre en France les gouvernements plus stables et plus viables.

La proposition de M. Félix Gaillard, après délibérations autour d'une «table ronde» de certains chefs de file de partis gouvernementaux, offre deux caractéristiques principales: en premier lieu, le gouvernement songe à priver le parlement de l'initiative en matière de dépenses. C'est là une préoccupation qui est de tous les temps et tous les lieux. Les députés de toutes les démocraties du monde (et nous en savons quelque chose en Suisse, au fédéral comme au cantonal!) usent et abusent de leurs prérogatives financières. La surenchère, la démagogie sont trop souvent leur raison d'être: que leur importe de vider les caisses de l'Etat! En France, le phénomène est marqué, la crise financière n'a pas d'autre origine et l'on attend avec intérêt de constater si M. Gaillard aura raison de la gent parlementaire en l'espèce.

L'autre aspect de la réforme a trait plus précisément à la stabilité gouvernementale. D'une part, ses promoteurs voudraient empêcher que les cabinets fussent renversés à tout propos et à cet égard ils suggèrent que les députés votent non sur la question de confiance, mais sur une motion de censure qui devrait proposer un programme ministériel nouveau (en remplacement de celui auquel on en a) et qui, elle, devrait remporter, pour être admise, la majorité absolue. En d'autres termes, un cabinet pourrait fort bien subsister, même s'il est minoritaire, et cela parce que la motion de censure n'aurait pas obtenu le nombre indispensable de voix. L'opposition devrait être ainsi «constructive». D'autre part, les auteurs du projet cherchent à rendre plus fréquent l'usage du droit de dissolution, estimant que la crainte de l'électeur pour les parlementaires est le commencement de la sagesse.

Il est significatif de constater que ces réformes, qui sont pourtant de portée limitée, sont déjà critiquées dans les groupes. Les députés veulent bien parler de la révision de la constitution. La faire, c'est une autre paire de manches! A vrai dire, on est en droit de se demander si cette nouvelle «révisionnisme» aura une réelle efficacité et si elle est capable de mettre un frein à l'omnipotence de l'Assemblée nationale. Pour rendre le gouvernement indépendant des coteries, des clans et des partis, pour dégager une authentique majorité parlementaire à même de le soutenir, pour que soient valablement représentées dans les institutions les forces véritables du pays réel, il faudrait une réforme combien plus profonde! Et celle-là ne semble pas pour demain... à moins qu'un événement imprévisible ne vienne précipiter l'évolution que chacun pressent.

René BRAICHET.

Après la démission du chancelier de l'Echiquier

Le remaniement ministériel anglais ouvre la période pré-électorale

L'AUSTÉRITÉ SACRIFIÉE A LA PROPAGANDE

LONDRES, 7 (A.F.P.). — Avec le remaniement ministériel annoncé lundi soir, la Grande-Bretagne entre en période pré-électorale et la démission de M. Peter Thorneycroft prend l'aspect du sacrifice d'un budget d'austérité financière à un budget électoral, estiment les observateurs politiques.

Il est évidemment impossible de préjuger de la date que choisira le gouvernement pour les élections. La législature n'expire théoriquement qu'au printemps 1960, mais il est probable que le gouvernement n'attendra guère plus d'un an. Dans ces conditions, le budget d'avril 1958 et la part du revenu national qu'il déterminera en fait pour les différentes classes de la société, auront sur le résultat de la prochaine consultation une influence directe.

Les travaillistes ont immédiatement interprété le remaniement ministériel comme le signe d'une débâcle pré-électorale et ont réclamé le retour devant les urnes dès maintenant, c'est-à-dire de leur point de vue avant que le budget 1958 ait pu faire sentir ses effets.

Le nouveau chancelier de l'Echiquier

LONDRES, 7 (A.F.P.). — M. Frick Heathcoat-Amory, nouveau ministre

«Par crainte de nouveaux scandales publics»

La cantatrice Callas sera remplacée

pour les deux dernières représentations de la «Norma»

ROME, 7 (Reuter). — La direction de l'Opéra de Rome a communiqué mardi que Maria Meneghini-Callas, soprano de réputation mondiale, serait remplacée pour les deux représentations encore à donner de la «Norma» cette semaine, sur l'avis du gouvernement italien, «par crainte de nouveaux scandales publics».

(Lire la suite en 9^{me} page)

D'un bout à l'autre...

Un éloge funèbre peu banal

«Voici le dernier de mes 8700 articles. Du moins, je pense que ce sera le dernier, car je suis mort hier».

Tel est le début d'un article paru récemment dans le New York Daily News. Il était signé de Lowell Limpus, mort à l'âge de 66 ans, après avoir été éditeur pendant 33 ans. Il avait demandé que cet article soit publié le lendemain de sa mort. Le sujet: son propre éloge funèbre.

«J'ai préféré le rédiger moi-même, a expliqué Lowell Limpus dans son testament, parce que j'ai pensé que je connaissais mieux le sujet que n'importe qui.»

L'amour de l'étude

PISE (A.F.P.). — La petite Maria Leonzio, 8 ans, veut à tout prix aller à l'école. Or, l'absence de pont sur le torrent qui sépare sa maison du village où est située l'école la plus proche constitue un obstacle infranchissable.

Pour réaliser son rêve, Maria a demandé au Père Noël un joli petit pont. Le directeur d'une firme cinématographique, qui réalise actuellement des prises de vues dans la région, ayant eu connaissance du vœu de la petite fille, a décidé de lui offrir ce pont pour ses étrennes. La bonne action se révèle profitable, puisque la construction du pont en question constituera une des meilleures séquences du film, estime le producteur.

... de la planète ★

Pour le développement des fusées et du système de défense aérien

M. Eisenhower demande des crédits supplémentaires pour 1.260.000.000 de dollars

WASHINGTON, 7 (A.F.P.). — Le président Eisenhower a demandé, mardi, au Congrès d'allouer des crédits supplémentaires de 1.260.000.000 de dollars au développement des fusées et du système de défense aérien.

Ces crédits devront s'ajouter à ceux déjà prévus pour l'année fiscale en cours (30 juin 1957 - 1^{er} juillet 1958). Le président a également demandé le transfert de 110.000.000 de dollars affectés à divers postes à l'élargissement du programme de fusées et à d'autres projets liés à la défense nationale.

(Lire la suite en 9^{me} page)

des finances, a fait son entrée dans la vie politique en 1945, en tant que député conservateur de Tiverton, dans le comté de Devon. Pendant la guerre, il fut officier d'état-major et participa à l'attaque de parachutistes de Arnhem, où il fut grièvement blessé et fait prisonnier.

(Lire la suite en 9^{me} page)

LES SIX ONT TERMINÉ LEURS TRAVAUX À PARIS

Les quatre superministres des organismes européens ont été désignés hier

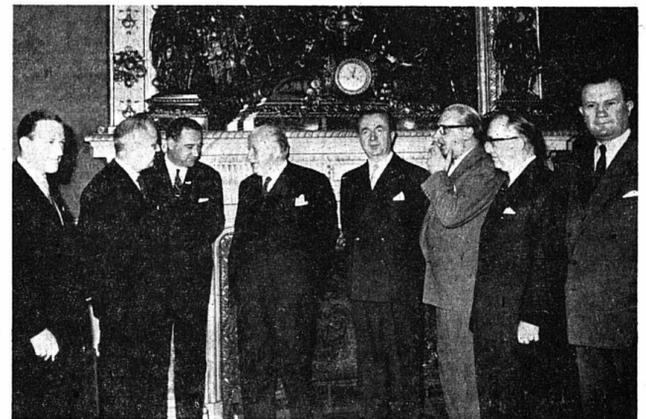
Les ministres des affaires étrangères tenteront de choisir «Europeville» en juin

Notre correspondant de Paris nous téléphone: Un ingénieur français de 53 ans, un professeur de droit allemand de 57 ans, un ancien ouvrier chaudronnier et syndicaliste belge de 61 ans et un économiste distingué, député démocrate italien de 67 ans sont, depuis 18 h. 45, hier, les quatre superministres d'une Europe née officiellement le 1^{er} janvier.

Par contre l'Europe des Six n'a pas encore de capitale. Deux longues journées de pourparlers et de négociations n'ont pas permis aux six ministres des affaires étrangères, réunis à Paris au Quai-d'Orsay, de se mettre d'accord sur le choix de la ville qui deviendra la supercapitale de l'Europe. Ils n'ont pu se mettre d'accord ni sur un siège définitif, ni sur un siège provisoire et se sont donné rendez-vous au 1^{er} juin prochain pour tenter de nouveau de désigner «Europeville». Car c'est au moins un point acquis, il y aura une seule capitale européenne.

M.-G. G.

(Lire la suite en 9^{me} page)



Voici les «Six» et deux secrétaires d'Etat, de gauche à droite: MM. Van den Beughel (Hollande), Pineau (France), Faure (secrétaire d'Etat français), Bech (Luxembourg), Pella (Italie), von Brentano (Allemagne), Hallstein (secrétaire d'Etat allemand qui dirigera désormais le Marché commun) et Larock (Belgique).

1958 sera l'année du cinquantenaire du Congo belge

Une belle œuvre à l'actif d'un petit pays

Notre correspondant de Bruxelles nous écrit:

Au mois d'octobre 1908, la Belgique prenait directement en mains les destinées du Congo. Cette colonie importante d'une superficie de plus de 2.300.000 km² avait formé jusqu'à cette date, depuis les décisions du Congrès de Berlin de 1885, un Etat africain. Sous le nom d'Etat indépendant du Congo et sous la souveraineté personnelle du roi des Belges, Léopold II, le Congo a exercé une grande influence sur l'esprit d'aventure de la jeunesse du siècle dernier. Sous l'impulsion directe de son fondateur, l'expansion de ces vastes territoires mystérieux et quasi inconnus a pris un essor considérable.

La Belgique peut s'enorgueillir d'avoir su créer en Afrique — vers qui se tournent les regards des économistes — une œuvre qui fait l'admiration de tous. Le récent voyage du jeune souverain, le roi Baudouin, dans les terres africaines, a mis en relief l'effort accompli et les valeurs qu'il reste encore à exploiter dans ces régions. Colonialistes et anticolonialistes sont unanimes à féliciter la Métropole, du travail qu'elle a entrepris et mené à bien surtout, là-bas.

Noirs et Blancs ont «fait» le Congo

Une magnifique occasion est donnée à la Belgique, en cette année jubilaire, de mettre en évidence le mérite des Noirs qui, avec des dirigeants blancs, ont «fait» le Congo. On pourrait choisir parmi eux, ou tout au moins parmi ceux qui ont prouvé leur loyalisme pendant

Tornades et températures élevées! Les intempéries sur l'Europe

Dans les préalpes bavaroises, des nuages allant du jaune sombre au bleu cobalt présentaient un spectacle magnifique

PARIS, 7 (A.F.P.). — Depuis deux jours, la tempête sévit sur l'Europe. Elle a été particulièrement violente dans la nuit de lundi à mardi. Un record de vitesse du vent a été enregistré à Paris: 180 km. à l'heure au sommet de la Tour Eiffel, à 300 mètres de hauteur.

Cette tornade est entrecoupée de fortes bourrasques de pluie, et elle s'accompagne de températures exceptionnellement élevées pour la saison. Toujours à Paris, on avait enregistré lundi 14 degrés centigrades, également «record».

Les intempéries affectent aussi bien

la région méditerranéenne — tramontane à plus de 80 kilomètres à l'heure, à Perpignan, au pied des Pyrénées — que l'Europe orientale. En Pologne, une tempête de neige empêche toute navigation sur les côtes de la Baltique. Des bateaux sont en difficulté au large des côtes hollandaises: deux cargos, le français «Crozon», de 4000 tonnes, et le libérien «Effie», de 7000 tonnes, sont à la dérive et des remorqueurs sont partis à leur aide.

Perdu corps et biens

Le caboteur hollandais «Capella», de 500 tonnes qui se rendait de Gdynia à Londres avec un chargement de sucre, a sombré corps et biens à une dizaine de milles au large de l'île de Taxel. Le caboteur avait un équipage de 10 hommes. Un avion de reconnaissance de la marine néerlandaise a repéré une chaloupe vide et de nombreux débris, mais aucun survivant n'a été aperçu.

(Lire la suite en 9^{me} page)

SANS IMPORTANCE

A la bibliothèque publique

LA bibliothèque publique d'une petite ville va s'ouvrir. Trois dames attendent déjà derrière la porte. Elles parlent avec volubilité, à voix haute, mais sans gestes, leurs bras étant surchargés de volumes. «Ce qu'il est morbide, ce Mauriac, dit l'une; c'est bien sûr que je ne le lirai plus!» «Moi, précise l'autre, j'en reste aux romans traduits; il me faut de l'action et du sentiment.» Le pas du bibliothécaire résonne dans le corridor sombre. «Je n'ai pas encore pu me rassasier d'Ambré», ajoute la troisième. Je ne comprends pas mon mari: il a trouvé ce livre ennuyeux. Mais vous savez, les hommes...»

Une clé tourne dans la serrure. Le groupe se précipite au rayon des «nouvelautés», s'empare des bouquins fraîchement cartonnés, les feuillette avec fébrilité, ronronne d'aise. La salle du prêt donne sur la place de l'endroit. A chaque instant, des pigeons se posent sur le bord des fenêtres et roucoulent, la tête immobile, l'œil rond aux aguets.

Dans un coin de la pièce, un monumental calorifère dispense une chaleur étouffante — dont personne n'ose se plaindre, car l'aide-bibliothécaire, une vieille à lunettes, souffre, paraît-il, de bronchite chronique. Contre la paroi du fond, une vitrine de pur-style-imité-de-l'ancien, contient quelques ouvrages précieux ou considérés comme tels. Une étagère d'angle expose des dictionnaires modernes, accompagnés des œuvres complètes de Goethe et des semi-complètes

Fusée humaine

Tass ne sait rien

BONN, 7 (Reuter). — Le directeur adjoint de l'agence Tass a déclaré, mardi, au correspondant à Moscou de l'agence D.P.A. d'Allemagne occidentale que l'agence Tass n'avait aucune connaissance du lancement d'une fusée avec un homme à bord. Le directeur adjoint a ajouté qu'il ne parvenait pas à comprendre comment les agences occidentales ont pu diffuser une telle nouvelle.

«Il est impossible de trouver à Moscou une personnalité officielle ayant connaissance de ce lancement. Un porte-parole de l'Académie des sciences a dit ne rien savoir d'une telle expérience. Un porte-parole du comité d'Etat pour les relations culturelles, interrogé par un journaliste étranger, a répondu: «Si la nouvelle était vraie, la presse soviétique la mentionnerait».

Les «milieux occidentaux» de Moscou victimes d'un Orson Welles soviétique?

WASHINGTON, 7 (A.F.P.). — L'U. R. S. S. n'aurait en fait pas encore envoyé «d'homme-fusée» dans les cosmos et les «milieux occidentaux» de Moscou ont peut-être été victimes d'un Orson Welles... soviétique.

(Lire la suite en 9^{me} page)



LIRE AUJOURD'HUI:

Page 4: TOUS LES SPORTS AU FIL DES ONDES PETITS ÉCHOS DE LA TV

Page 6: INFORMATIONS DE TOUTE LA SUISSE
■ Un «service hospitalier» obligatoire pour les jeunes filles?
■ Les obligations militaires en 1958

Page 7: ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

Elle met au monde son 25^{me} enfant

NIORT, 6 (A.F.P.). — Une habitante d'Épannes (Deux-Sèvres), Mme Deveaud, 47 ans, mère de la plus grande famille de France, vient de mettre au monde son 25^{me} enfant.

MM. Aurioi et Coty, présidents de la République, ont été respectivement parrains de son 13^{me} et de son 21^{me} enfant.

MARINETTE.

AVIS OFFICIELS

Examens d'apprentis

Les demandes d'inscription aux examens d'apprentis de l'année 1958 sont recueillies par l'Office cantonal du travail jusqu'au 15 janvier 1958.

Les candidats qui n'auraient pas reçu la formule officielle d'inscription sont invités à s'adresser tout de suite au dit office.

Les personnes remplissant les conditions légales pour être admises aux examens sans avoir fait d'apprentissage régulier (art. 25 de la loi fédérale) et qui désirent obtenir le certificat fédéral de capacité doivent s'inscrire :

- jusqu'au 15 janvier pour la session d'examen du printemps ;
- jusqu'au 15 août pour la session d'examen de l'automne.

Les inscriptions tardives ne pourront pas être prises en considération.

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL
Château 12 - Neuchâtel

A vendre à Cernier, tout de suite ou pour date à convenir,

MAISON FAMILIALE

dans quartier tranquille, à 5 minutes de la fabrique de Fontainemelon, comprenant 6 chambres, salle de bains et chambre haute, ainsi que toutes dépendances ; parfait état d'entretien. — S'adresser à M. Louis Juillerat, rue Pommeret 13, Cernier.

A LOUER

A LOUER

locaux pouvant convenir à commerçants, artisans ou pour entrepôts :

pour date à fixer, à la rue de l'Écluse, pour le 24 juin 1958, à la rue des Parcs

Pour visiter et traiter, s'adresser à l'étude Roger Dubois, notariat et gérances, 3, rue des Terreaux (tél. 5 14 41).

On offre à louer aux Verrières, pour le 30 avril 1958,

magasin d'épicerie-tabac-cigares-mercerie

avec appartement de 4 chambres, grande dépendance, chauffage central. Pas d'obligation de reprise. S'adresser à M. Ernest Jenni, Vy Perroud 92, tél. 6 33 69.

Cernier

A louer à personnes propres petit logement yeublé, une chambre, cuisine, W.-C. et salle de bains. Tél. 7 11 37.

A LOUER à Colombier

appartement modeste

deux chambres. ETUDE JEAN - PIERRE MICHAUD, AVOCAT et NOTAIRE, COLOMBIER.

DRAIZES

A louer logement meublé, deux chambres, cuisine. Adresser offres écrites à P. J. 54 au bureau de la Feuille d'avis.

CORCELLES

à louer pour date à convenir bel appartement

une chambre

cuisine, salle de bains. S'adresser: Étude Jeanneret & Soguel, Môle 10, Neuchâtel, tél. 5 11 32.

CHAMBRES

A louer près de la gare à jeune homme sérieux jolie chambre-studio meublée. Droit à un bain par semaine. Tél. 6 61 14.

Chambre à louer

non chauffée, à personne sérieuse. Mme Perriard, Rocher 26, tél. 5 72 49.

A louer, à jeune homme sérieux,

chambre

près de la gare. Demander l'adresse du No 68 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer chambre indépendante à 2 minutes de la gare. Tél. 5 39 87.

Près de la gare, chambre meublée, chauffée à louer, pour le milieu de janvier, à monsieur ayant place stable. Tél. 5 67 59 après 19 h.

Chambre non meublée à louer tout de suite à monsieur sérieux. S'adresser à Mme Pugliesi, Trois-Portes 37, après 18 h. 30. Tél. 5 57 28.

A louer à jeune homme sérieux une chambre meublée et chauffée, à Monruz. — Demander l'adresse du No 29 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à monsieur jolie chambre meublée, chauffée. Bellevaux 14.

PENSIONS

Belle

chambre à louer

avec chauffage et salle de bains, pension ou petit déjeuner. S'adresser par téléphone au No 5 49 52.



VILLE de Neuchâtel
Permis de construction
Demande de Monsieur Paul-Frédéric Krähenuhli de construire un chalet d'habitation à Chaumont, sur l'art. 8376 du cadastre.

Les plans sont déposés à la police des constructions, Hôtel communal jusqu'au 22 janvier 1958. Police des constructions.

IMMEUBLES

A vendre à Colombier

VILLA

de 4 pièces, genre bungalow, ainsi qu'un terrain

de 1700 m². Magnifique situation. — Offres sous chiffres P. 7710 N. à Publicitas, Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 5 87 44.

Entreprise des environs de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, une

employée de bureau

active, ayant formation commerciale, capable de correspondre en français et en anglais. Travail indépendant et varié; semaine de cinq jours. Adresser offre manuscrite avec photographie, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres C. X. 68 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

bon manoeuvre

Place stable, bien rétribuée; caisse de prévoyance.

Faire offres écrites à: Usine à gaz, Saint-Imier.

Général Motors Suisse S.A.

Bienne

Nous cherchons, pour entrée fin janvier ou plus tôt,

employée

pour travaux généraux de bureau. Personnes qui ont des connaissances en dactylographie seront mises au courant.

Faire offres sous références «PARTS» au chef du personnel de la General Motors Suisse S.A.



Général Motors Suisse S.A., Bienne

Bon restaurant de la ville cherche une

sommelière

connaissant la restauration. Bon gain assuré. Adresser offres écrites à D. X. 42 au bureau de la Feuille d'avis.

Restaurant de la ville demande un

garçon de maison

Demander l'adresse du No 36 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante maison engagerait pour janvier 1958

couturières

habiles et expérimentées. Situation intéressante et bien rétribuée. Faire offres manuscrites avec photo sous chiffres M. F. 25 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

sommelière tournante

quatre jours par semaine; une

fille de cuisine

une

débutante fille de buffet

Offres au Buffet de la gare C.F.F., Neuchâtel. Tél. 5 48 53.

Importante maison engagerait immédiatement ou pour date à convenir,

démarcheurs (ses) vendeurs

Branche: machines à laver (plusieurs modèles). Activité: visite de la clientèle particulière du canton de Neuchâtel et du Jura bernois.

Exigences: présentation impeccable, initiative et volonté de se créer une situation intéressante.

Avantages: bon salaire garanti, fortes commissions, frais de déplacements et de voiture payés, assurance maladie et accidents, mise au courant. Possibilité de réaliser un gain très élevé.

Seuls les candidats (es) sérieux (ses) adresseront leurs offres écrites, avec photo et indication de l'activité antérieure, sous chiffres X. R. 63 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons, pour l'entretien de notre parc de camions,

mécanicien sur auto

jeune et actif, ayant de très bonnes connaissances en camions moteur Diesel.

Semaine de 44 heures. Salaire intéressant.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats à

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

MIGROS NEUCHÂTEL

Grande fabrique d'appareils de Suisse centrale cherche, pour son département des ventes, un

employé de commerce

comme collaborateur du chef. Entrée dès que possible. Les candidats qui savent l'allemand et le français, parlés et écrits, qui possèdent de bonnes connaissances générales et qui s'adaptent facilement, peuvent faire offres manuscrites avec photo et copies de certificats sous chiffres OFA 3105 Lz à Orell Füssli-Annonces, Lucerne.

Nous cherchons

sténodactylographe

expérimentée, de préférence de langue maternelle allemande, pour correspondance allemande et française. Place stable et bien rémunérée. Entrée immédiate ou à convenir. Débutantes s'abstenir.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions à Métaux Précieux S.A., Neuchâtel 9.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

magasinier

jeune et robuste, pour notre département « légumes ». Semaine de 44 heures; salaire intéressant.

Les offres manuscrites sont à adresser à

MIGROS NEUCHÂTEL

Pensionnat Jaccard, Sainte-Croix

cherche

INSTITUTRICE

capable, pour 3 mois. Entrée immédiate.

On cherche

femme de ménage

pour travaux faciles. Demander l'adresse du No 55 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune ménage romand partant 2-3 ans en pays étranger intéressant

CHERCHE PERSONNE CULTIVÉE

sachant s'occuper d'un enfant et aider au ménage. Ecrire, avec photo, sous chiffres 10776, Publicité Chauvet, case Stand, Genève.

On cherche

garçon de buffet

Demander l'adresse du No 56 au bureau de la Feuille d'avis.

Médecin-dentiste cherche

démarcheur

de réception. Entrée: 1er février. — Adresser offres écrites à W. P. 62 au bureau de la Feuille d'avis.

Dépôtaires

Nous cherchons dépôtaires dans chaque village, disposant de 150 à 200 fr. Gain intéressant. Produit demandé. Extension commerciale. Neuchâtel, avenue Dubois 2.

Ménage de deux personnes cherche

employée de maison

sachant travailler seule. S'adresser à Mme Gschwind, Terreaux 2, tél. 5 30 75 ou le soir 3 24 51.

Cuisinière expérimentée

est recherchée pour ménage de diplomate suisse, à Cologne. S'adresser à M. Frey, actuellement à Grindelwald, chalet Bluebell. Tél. (036) 3 24 51.

Ménage soigné, deux enfants, cherche

employée de maison

sachant cuisiner, au courant de tous les travaux de maison. Offres avec références à Mme Jordan, Clos-Brochet 30.

On cherche immédiate-

cuisinière

Débutante est mise au courant. Faire offres avec prétentions à la Confiserie P. Hess, rue de la Treille 2, Neuchâtel.

On cherche une bonne

employée de maison

pour ménage soigné. Eventuellement personne préférant coucher chez elle. Entrée dès le 15 janvier si possible. Bons gages et bons traitements. Adresser offres à I. B. 19 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

sommelière

pour café-restaurant près de Neuchâtel. Gain: 660 fr. minimum. Nourrie, logée. Adresser offres sous chiffres T. N. 60 au bureau de la Feuille d'avis.

Lingère

capable est demandée à l'hôpital Pourtalès.

On cherche immédiate-

sommelière

Gain 800 fr. par mois, nourrie, logée. Téléphone 6 41 26.

On cherche pour début avril

jeune homme

de 15 à 16 ans, dans boulangerie. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille assurée. Seuls jeunes hommes honnêtes et propres sont priés d'adresser leurs offres à Famille Itten, boulangerie, Urtenen-Schönbühl (BE). Tél. (031) 67 02 06.

Je cherche une

JEUNE FILLE

faisant sa dernière année d'école, pour aider au ménage et à la campagne. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Entrée au printemps. — S'adresser à Mme Löffel, boucherie, Busswil près de Lyss (BE).

DEMANDES D'EMPLOIS

COMMERÇANTS

Si vous n'aimez pas faire votre comptabilité, bilan, déclaration d'impôt, ou que vous voulez augmenter votre chiffre d'affaires, confiez cette tâche à un homme expérimenté. Conditions avantageuses. Discretion absolue. — Demandez sous chiffres B. V. 67 au bureau de la Feuille d'avis.

FILLETTE

de 14 ans désirerait se rendre dans gentille famille pour bien apprendre la langue française. Elle devrait avoir la possibilité d'effectuer sa 8^{me} année d'école. Eventuellement échange. Offres à famille Bläuer, menuisier, Sissach/BL. Tél. (061) 85 14 25.

On cherche bonne place

JEUNE FILLE

quittant l'école au printemps, dans famille catholique, pour s'occuper des enfants. Possibilité d'apprendre le français. S'adresser à Fischer-Studer, Bielstrasse 122, Granges (SO).

Jeune fille de langue

secrétaire

demandant initiative. Parle couramment l'anglais. Adresser offres écrites à H. C. 73 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

jeune et honnête, connaissant les deux services, cherche place en ville ou aux environs. Libre dès le 15 janvier. Adresser offres écrites à K. F. 77 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune sommelière

cherche place à Neuchâtel. Adresser offres écrites à G. B. 72 au bureau de la Feuille d'avis.

monteur électricien

avec connaissances dans les travaux de téléphone, cherche place en Suisse romande, de préférence à Neuchâtel ou aux environs. Offres à Paul Itten, électro-monteur, Urtenen, près Schönbühl. Tél. (031) 67 02 06.

sommelière

dans établissement de la place. Faire offres sous chiffres Y. S. 65 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

de toute confiance cherche place stable pour faire le ménage. Adresser offres écrites sous chiffres C. W. 41 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Bureau de la ville cherche

apprentie ou débutante

Faire offres sous chiffres P. 1089 N à Publicitas, Neuchâtel.

Pour le printemps de 1958, nous engagerons

un apprenti de commerce ou une apprentie

Faire offres par écrit, avec résultats d'un examen d'orientation professionnelle sous chiffres U. N. 33 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons une jeune fille intelligente pour un

apprentissage de commerce

Entrée: après Pâques. Faire offres à Progressa S.A., Société de financements, Neuchâtel.



engageraient pour le printemps une

APPRENTIE VENDEUSE

pour leur rayon chemiserie - articles pour messieurs. Adresser offres à la direction du magasin.



Courrier Betty Bossi

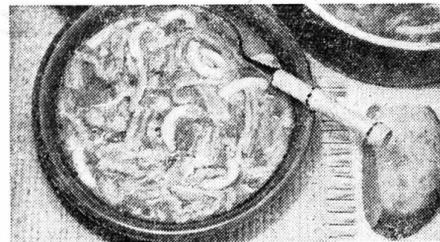
Service Conseils Ménagers

En janvier...trempons la soupe!

Demande: Après le mois des cadeaux, voici le mois des soucis. Auriez-vous quelques recettes de soupes qui «tiennent bien au ventre» et jassent oublier la simplicité du menu?

Madame T.S.

Réponse: Quelle bonne idée de mettre la soupe à l'honneur, surtout en hiver où l'on a besoin d'aliments qui réchauffent! Une soupière fumante sur la table, de la salade, quelques fruits... ce menu réjouira les plus affamés. A une condi-



tion: il faut que la soupe soit nourrissante et savoureuse, comme celles que nos grands-mères laissaient mijonner longuement sur le feu ou comme celle que je vous propose:

Soupe aux tripes à la tessinoise

Ce qu'il faut prendre:

- 1 pleine assiette à soupe de légumes de saison coupés en grossière julienne: céleri, carottes, poireau, chou, haricots, petits pois, chou-fleur. En hiver petits pois et haricots séchés
- 1-2 oignons
- 1 dent d'ail
- 500 g de tripes
- 1 c. à soupe de farine
- 80-100 g de cornettes
- 50-70 g de carrelots de lard
- 2 l d'eau
- sel, paprika
- 1-2 tomates ou 1 c. à thé de purée
- 50-80 g de fromage râpé
- 2 c. à soupe d'ASTRA 10 fines herbes

Comment s'y prendre: Etuver dans ASTRA 10 les carrelots de lard coupés fin, les oignons et l'ail écrasé, ajouter la julienne de légumes saupoudrée de farine, puis les tripes coupées en lanières, mouiller avec de l'eau et laisser cuire 1 h. Ajouter ensuite les cornettes, les tomates, le sel et le paprika, de l'eau si nécessaire et laisser cuire jusqu'à ce que les pâtes soient tendres. Dresser et saupoudrer de fromage et de fines herbes.

Mangeons bien malgré le budget! Pour vous qui aimeriez servir quelque chose d'inédit, j'ai composé spécialement une série de recettes

7 soupes — repas complets

Demandez-la moi encore aujourd'hui! Je me ferai un plaisir de vous l'envoyer gratuitement.

Pour toutes les questions d'ordre culinaire je me tiens personnellement à votre disposition et je serai heureuse de résoudre vos problèmes ménagers, sans aucuns frais de votre part.

Amicalement à vous

Betty Bossi

Astrastrasse 19, Steffisburg

P.S. Encore un petit mot! J'ai constaté que la maison ASTRA présente maintenant ses produits sous un nouvel emballage aux rayons d'or et couleurs lumineuses, d'un format très pratique. Et surtout: ASTRA 10 est maintenant protégée au maximum contre les rayons de la lumière! (L'huile d'arachides ASTRA l'est depuis longtemps.)

Dernière nouveauté!

L'huile d'arachides ASTRA et ASTRA 10 dans leur nouvel emballage anti-lumière avec le maximum de protection.



Double avantage pour vous!

ASTRA 10 conserve encore mieux son délicieux goût de beurre frais

L'huile d'arachides ASTRA conserve son incomparable fraîcheur jusqu'à la dernière goutte

Qui dit ASTRA, dit extra!

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot Neuchâtel

GROSSESSE Ceintures spéciales
dans tous genres avec garantie dep. 25.45
Ceinture «Salus» 5 % S.E.N.J.

A VENDRE machine à laver MIELE

sans chauffage, 220 V., cuve en émail, entièrement révisée. Pour tous renseignements, s'adresser au No (038) 71741.

Automobilistes!

pour votre intérieur d'auto notre magnifique

couverture de laine

au prix de: **Fr. 14.90** seulement!

BIEDERMANN

Bassin 6 Neuchâtel

A vendre potager à bois

émaille blanc, trois trous, bouilloire en cuivre, four, le tout en bon état. Tél. 525 17.

A vendre

une belle commode Louis-Philippe, loupe de noyer sur chêne, de 1810, avec son marbre gris et sa petite pendule assortie. Le tout réparé et en bon état, 500 fr. les deux pièces. Un beau lit Louis XVI complet, 300 fr., 5 chaises Biedermeyer, noyer massif, à 50 fr. pièce. Chautems, tapisier, Colombier, téléphone au D.S.R., Colombier.

DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS

DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS

Un miracle de la ristourne:

LE PAIN GRATUIT 21 JOURS PAR AN

Le bon pain de la Coopé!

Calculez avec nous:

- En achetant chaque jour 1 kg. de pain mi-blanc, long, à 72 ct., la ménagère dépense dans une année Fr. 262.80.
- Nous lui ristournons le 6% de ce montant, soit Fr. 15.75.
- Cette somme lui permet d'acheter du pain pendant 21 jours...

Grâce à la ristourne, la coopé vend le pain jusqu'à 13% moins cher que la concurrence!

	Brut	— ristourne 6%
Mi-blanc, long, 1 kg.	—72	—67
Mi-blanc, rond, 1 kg.	—67	—63
Mi-blanc, long, 1/2 kg.	—41	—38
Mi-blanc, rond, 1/2 kg.	—39	—36

LE PAIN DE LA COOPÉ EST BON ET MEILLEUR MARCHÉ

M. SCHREYER

COMBUSTIBLES

RUE DU REYRUD NEUCHÂTEL TEL. 5121

AU POIDS

Jersey-Tricot

vend, jusqu'à épuisement du stock,

GRANDS COUPONS

suffisant à la confection d'une robe ou d'un deux-pièces.

Sur désir, façon, éventuellement coupe et essayage, ou seulement coupe par notre atelier.

JERSEY-TRICOT

Madame E. MENNET
RUE DU SEYON 5 c Tél. 5 61 91

Bien et avantageusement meublé par

le meuble qui meuble

Fabrique et exposition à BOUDRY Choix de plus de 100 mobiliers

Des centaines de

JAQUETTES

en pure laine à grosses côtes, qualité de 1er ordre, tous coloris mode et blanc

Au choix 39⁵⁰ et **29⁸⁰**

A l'occasion de notre

BLANC 1958

ORLON-SET

chaud comme du cachemire

PULLOVER courtes manches
CARDIGAN longues manches, très agréable à porter, couleurs mode et blanc
Tailles 38 à 48 Les 2 pièces

26⁵⁰

A PROFITER...

PULLOVER ORLON, courtes manches, coloris mode
Tailles 38 et 40 Seulement

8⁹⁰

A NOTRE RAYON SPÉCIAL DE TRICOTS AU 2^{me} ÉTAGE

AU LOUVRE

LA NOUVEAUTÉ S.A./NEUCHÂTEL

N'oubliez pas de renouveler votre abonnement à la

«Feuille d'avis de Neuchâtel» pour 1958

Le tarif des abonnements est le suivant:

1 an	Fr. 32.-
6 mois	» 16.25
3 mois	» 8.25

Les abonnements qui ne seront pas payés le 10 janvier 1958 feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal.

Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»
Compte postal IV 178

AU FIL DES ONDES

MOIS CROISÉS

Problème No 613

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORIZONTELEMENT

- Verge carrée. — Monture d'amateurs de vers à pieds.
- Savoir-faire blâmable.
- Intrépide. — Préfixe. — Ile.
- Le quatrième fut surnommé l'Ivro-gne.
- Promom. — Enfant de Tonnerre. — Motos pour rire.
- Vieux péché. — Où l'on s'entend bien. — Symbole chimique.
- On la laisse sur le seuil de l'enfer.
- Chemin. — En un mot. — Faux alibi de maris infidèles.
- Se dit d'un prologue.
- Lieu de repos pour des voyageurs. — Risque le paquet.

VERTICALEMENT

- Sur l'Yvette. — Pour qui n'aime pas casser du sucre.
- Généraux.
- Toujours en tête. — Au repos. — Romains.
- Les voix s'y mêlent sans harmonie. — Prénom féminin.
- Retour sur un oubli. — Petit jardin de paysan.
- Essuya des reproches. — Adverbe.
- Pour des poteries d'art. — Souverain de l'empire quechua du Pérou.
- Paraissez. — Pour donner le ton. — Aussi connue que ses huit sœurs.
- Ils divisent la filasse après séparation de la chénevotte.
- Se montra bien gauche quand il laissa son droit. — Bien ouverte.

Solution du problème No 612

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
E	G	S	U	P	E	R	B	E	
M	O	R	A	L	I	T	E	U	
P	U	E	T	A	G	E	X		
I	M	P	O	R	T	A	N	T	
R	A	R	A	B	A	A	L		
E	B	R	E	E	O	N	A		
E	T	E	R	N	I	T	E	S	
I	C	I	O	C	E	R	S		
O	E	N	T	A	S	S	E		
R	A	S	S	I	S	E	S		

Demain : ÉCONOMIE

RADIO

Mercredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h. alla marcia! 7.15. Informations. 7.20. sourire aux lèvres. 8 h. l'université radiophonique internationale. 11 h. émission d'ensemble: « Les saltimbanques », opéra-comique, de L. Ganne. 11.40. réfrains et chansons modernes. 22 h. au casino de midi avec. 12.25. le rail la route, les ailes. 12.45. inform. 12.55. le catalogue des nouveautés. 13.20. les belles heures lyriques. 13.45. piano.

16 h. « Celui qui voit », pièce de N. Roger. 17.05. gala de l'anche double. 17.30. l'heure des enfants. 18.15. nouvelles du monde chrétien. 18.25. micro-partout. 18.15. inform. 19.25. instant du monde. 19.45. ensembles et soliste de variétés. 20 h. questionnez, on vous répondra. 20.20. valse de Strauss. 20.30. concert symphonique. 22.30. informations. 22.35. le magazine de la télévision. 22.50. actualités du jazz. 23.12. La maison natale, de C. Boller.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15. informations. 6.20. variétés musicales. 6.45. gymnastique. 7 h. Informations. 7.05. petit concert populaire. 7.20. quelques propos. 11 h. émission d'ensemble (voir Sottens). 12 h. musique récréative moderne. 12.30. wir gratulieren. 12.30. informations. 12.40. concert récréatif. 13.25. imprévu. 13.35. petite suite, de Borodine. 14 h. pour madame.

16 h. Olla Podrida, émission sur la nation espagnole. 16.45. adresse inconnue, fantaisie postale. 17 h. musique à deux pianos. 17.30. pour les enfants. 18.05. orchestre récréatif Adamczyk. 18.30. chronique d'actualité. 18.45. chant. 19 h. l'Arbitermusik de Berthoud. 19.20. communications. 19.30. informations, écho du temps. 20 h. musique pour la pièce de Strindberg: « Schwannweiss ». 20.30. D'Schattmatthure, feuilleton en dialecte. H. Rud. Hubler (1). 21.25. le Radio-Orchestre. 21.35. chants populaires. 22 h. aus Hebls Schatzkästlein. 22.15. Informations. 22.20. musique récréative moderne de la Chine et des Philippines.

TELEVISION ROMANDE

13.30. eurovision: courses internationales féminines de ski. 20.15. téléjournal. 20.30. « Le château de verre », film. 22 h. conférence de presse. 22.30. informations. Emetteur de Zurich: 13 h. 30. eurovision; voir programme romand. 17 h. 30. pour les enfants. 20 h. 15. téléjournal. 20 h. 30. l'énergie atomique dans le monde de demain. 22 h. téléjournal.

La messe de minuit à Sion
Mgr Adam, évêque de Sion, fit une conférence la veille de Noël au cours de la célébration de la messe de minuit en son église. Son magistral exposé de la situation du monde fut enrichi d'un style oratoire prenant, énergique et d'une ampleur remarquable; le prélat flétrit le matérialisme d'aujourd'hui, qui méprise et ignore le Christ humble et pacifique. Nous savons, pour l'avoir entendu dire de divers côtés, que ce sermon de Noël a grandement impressionné des auditeurs d'âges très différents: ils furent frappés d'admiration, tant pour la forme impeccable et souple du discours que pour la manière ferme, entraînant, avec quoi la prédication elle-même leur était apportée; cette prédication était riche de substance, vibrante d'avertissements paternels et fermes, car notre monde de 1958 doit être sévèrement averti et admonesté; ce fut donc avec tact, mesure et énergie que le prélat de Sion s'y employa.

Bonne idée
Celle de nous présenter les artisans modestes qui, depuis 1918, ont œuvré et travaillé encore pour l'O. R. dans les coulisses et avant les concerts. Lyne Anska a donc interrogé, le 30 décembre, le bibliothécaire, le « garçon » de l'orchestre qui dispose partitions, sièges, pupitres, instruments de grand calibre, et l'huissier aussi; ces messieurs, que conserve si alertes le commerce de la musique, ont égrené d'amusants souvenirs de huit lustres d'activité européenne avec l'O. R., son chef brillant et vénéré, ses membres dont beaucoup blanchissent sous la baguette autorisée de tant d'éminents conducteurs.

A propos d'un chant
Après la bonne allocution du 1er de l'An, du président de la Confédération, un cœur mixte a chanté l'hymne « Terre des monts neigeux » d'Otto Barblan. Mais quelle lenteur dans l'exécution, quelle platitude dans son interprétation! Quelle coupable indifférence, enfin, pour son « crescendo molto », si caractéristique et dont l'auditeur n'a rien perçu! L'on rappelle ici que Riemann, dans son dictionnaire de musique, dit du mouvement « andante »: il faut bien se garder de l'interpréter comme synonyme de lent. O chanteurs de chez nous et corps de musique qui interprétez le Cantique suisse (entendu ce jour-là également), souvenez-vous de ce sage avis et ne faites pas non plus du « moderato » un molto lento, lourd et sans élans aucuns!

Un palmipède à la radio
Ce fut « Un prodigieux petit canard », pièce amusante de Claude Aveline. Elle fut donnée à Radio-Geneve, le 4 janvier, par la troupe de la radiodiffusion française, dont l'allure était vive, drôle, aisée. Le canard prodigieux — la jeune romancière de dix-sept ans — a une famille qui, d'abord, se souleva d'indignation à l'idée que son rejeton écrit sur l'amour en termes crus et roides. « Nous faire ça... à nous...! » et l'ère paternelle de voler en éclats. Après quoi la famille, envahie par les reporters, se pare en douce des plumes du petit canard, car il se révèle, par le succès de librairie, les gros tirages, les offres de metteurs en scène, que le livre est BIEN. L'humble palmipède se mue peu à peu en un paon, qui recouvre une famille pâmée devant lui de son plumage rutilant.

Cette pièce est fort plaisante et bien radiogénique, la distribution en est excellente, qui va de Simone Renant, la poule-qui-a-couvé-un-canard, à Jean Piat, de la Comédie-Française, en passant par Henri Guisot, père écorné puis adorant, et Régine Chantal, la romancière géniale.

LE PÈRE SOREIL.

Qui sauver, pour survivre?
La très remarquable enquête de Benjamin Romieux « Opération survie », nous fut présentée le 29 décembre au cours de l'émission du Miroir du temps, en première partie. En effet, l'on aura l'occasion, plus tard encore d'entendre parler de la « nouvelle arche de l'ère des satellites » par des savants, des sociologues, des biologistes, des hommes de lettres, des ethnologues. La question posée à ces diverses personnalités fut celle-ci (car il faut tout prévoir): Comment envisagez-vous de grouper des êtres vivants, hommes, femmes, animaux et végétaux, destinés à reconstruire le monde détruit par un déluge de feu? Ce n'est pas de tout repos, comme on voit. Cependant, plusieurs savants se sont déclarés intéressés vivement par de telles demandes; ils en donnèrent la preuve au cours de cette première prise de contact; ils furent unanimes à désirer que fut choisie la race blanche pour le repeuplement d'un point de la planète; l'on entendit Jean Rostand, qui préconise la sélection par l'intelligence et un eugénisme très strict; il pense au choix de dix personnes, sept femmes et trois hommes, de vingt-cinq à trente-cinq ans, qui seraient occupés naturellement à faire beaucoup d'enfants, mais point cela seulement; ces êtres sélectionnés devraient faire preuve de savoir-faire manuel et créateur, disponibles, ouverts à toutes activités, doués de solidarité, connaissant les branches artisanales et agricoles, sachant leur personnalité à la communauté... Animaux domestiques, insectes et oiseaux les accompagneraient en un lieu choisi avec soin: de climat tempéré, ensoleillé, près d'un cours d'eau potable et sur une terre cultivable. La nouvelle arche aérienne tournerait au-dessus de la terre un nombre X de semaines, afin d'éviter la nocivité des gaz et de choisir longuement le nouvel habitat.

Ainsi donc, fin 1957, nous avons entendu Georges Duhamel, Francis

PETITE CHRONIQUE DE LA T.V.
Ouvrez l'œil et le bon...
PLUS DE 1500 NOUVELLES CONCESSIONS AU MOIS DE DÉCEMBRE
Au début du mois de décembre, les P.T.T. annonçaient la 30,000ème concession de T.V. octroyée à un habitant d'Yverdon. A la fin du mois, le nombre des concessions atteignait le chiffre de 31,374 dont 27,328 privées et 4048 publiques. L'accroissement pour le mois est de 1510 concessions.
Voici quelques augmentations pour les principales directions téléphoniques: Bâle (271), Zurich (257), Genève (144) — avec un total de 2706), Lausanne (132) — avec un total de 2959), Tessen (124), Bienne (105), Saint-Gall (95), Berne (78), Neuchâtel (53), Fribourg (35).

UN RELAIS PRIVÉ FONCTIONNE DANS LE JURA
Le premier relais privé établi sur la base d'une concession octroyée par les P.T.T. fonctionne depuis quelques jours dans le Jura. Il fait savoir comme il convient les efforts de quelques particuliers qui n'ont ménagé ni leur peine, ni leur temps pour faire pénétrer la T.V. dans cette région.

D'une puissance de 5 watts, le relais muni d'un pylône et des installations adéquates (émetteur et récepteur) placées dans une petite cabane près de Jean-Gishoden, peut atteindre la région de Tramelan - Saingelégier - les Breuleux - Noirmont - Montfalcon. Le relais émet sur une distance plus longue que prévue et la réception selon les premiers essais s'annonce bonne. Il s'agit maintenant de poursuivre la mise au point de l'installation qui, bien entendu, sera soumise au contrôle des services compétents des P.T.T. qui en examineront la bonne marche.

LE 31 JANVIER AU PROGRAMME ROMAND
Le 31 janvier, les téléspectateurs romands pourront suivre deux émissions d'une qualité particulière. Tout d'abord, les caméras de la T.V. vont viser,

NATATION
Les jeunes nageuses se distinguent en Australie
La finale du 440 yards nage libre des championnats de la Nouvelle-Galles du Sud, à Sydney, a été remportée par l'Australienne Lorraine Crapp, qui a couvert la distance en 4' 58" 2, battant de très peu sa jeune compatriote (13 ans) Ilse Konrads, qui a terminé dans le temps absolument remarquable de 4' 58" 8, après avoir, la veille, gagné sa série en 4' 59" 2. La Hollandaise Corrie Schimmel s'est classée troisième, en 5' 13" 5.
C'est la première fois dans l'histoire de la natation que deux nageuses descendent au-dessous de cinq minutes aux 440 yards dans un bassin de 50 mètres.

D'autre part, la jeune Australienne Jan Hogan, âgée de 12 ans, a remporté le 220 yards brasse en 3' 04" 6, devançant, après un sprint vivement disputé, Barbara Evans et Lynette Willier, qui avaient représenté l'Australie aux derniers Jeux olympiques de Melbourne. Jan Hogan est la plus jeune nageuse à s'attribuer un titre australien.

Apprenez aussi que...

● Le « championnisme » Fausto Coppi a fait une chute alors qu'il disputait une épreuve de cinquante tours sur la piste du stade de Bogota et qu'il se trouvait en tête, dans le dernier sprint, à vingt mètres de la ligne d'arrivée. Il ne souffre heureusement que de meurtrissures sans importance. Auparavant Coppi avait gagné la poursuite.
● Saturé de cyclisme (sur piste) et visiblement assez riche (pour l'instant), le Belge Vlaeyen a déclaré qu'il ne participerait plus à des épreuves de Six Jours cette saison.
● Il n'est pas certain que les footballeurs italiens pourront utiliser le demi Segato dans une semaine à Belfast, où ils disputent un match décisif pour la coupe du monde contre l'Irlande du Nord. Ce n'est qu'aujourd'hui, lors d'une visite d'un spécialiste qu'on verra si la blessure dont souffre le joueur toscain disparaîtra suffisamment vite pour qu'il puisse s'aligner dans ce match que l'Italie ne doit pas perdre si elle veut obtenir son billet pour la Suède.
● Le match de quart de finale de la coupe suisse de hockey sur glace Young Sprinters - Bâle, qui devait avoir lieu hier soir à la patinoire de Monruz, a été renvoyé.



Schneider reste au premier plan
Lors des courses d'Adelboden, le skieur chaux-de-fonnier Georges Schneider, ici en pleine action, a confirmé être notre meilleur spécialiste du slalom spécial. Il se classa troisième dans cette discipline derrière le surprenant François Bozon et l'Autrichien Hinterseer, battant ainsi de nombreux champions dont le fameux japonais Igaya.

● M. José da Gama, chargé des contacts entre les principaux clubs brésiliens et ceux d'Europe, vient de conclure au profit de Corinthian de Sao Paulo un contrat pour une série de rencontres à disputer en Europe en 1958. L'équipe brésilienne de football visitera successivement l'Espagne, le Portugal, la France, l'Angleterre et divers pays d'Europe centrale. Il est fort possible qu'elle se rende également en U.R.S.S.
● En raison des mauvaises conditions atmosphériques, les organisateurs des courses internationales féminines de ski de Grindelwald ont décidé de reporter de mercredi à jeudi le début des épreuves.
● Juventus, leader du championnat d'Italie de football, disputera aujourd'hui son match de retard contre l'équipe génoise de Sampdoria. Si les Piémontais gagnent cette rencontre télévisée outre-Gothard, ils posséderont quatre points d'avance sur leurs principaux rivaux, Napoli, Fiorentina et Padova, classés ex-aequo au deuxième rang.

Le rapport annuel de l'association suisse de tennis

Les clubs les plus importants se trouvent en Suisse romande

Le rapport annuel établi par le comité central de l'Association suisse de tennis en vue de l'assemblée générale, qui aura lieu à Berne le 1er février prochain, fait ressortir une augmentation sensible des joueurs et des participants aux tournois.

C'est ainsi qu'au 31 octobre 1957 le nombre des membres (actifs et juniors) joueurs avait été porté de 20.751 (l'an passé) à 21.921, celui des clubs de 301 à 315 et celui des participants aux tournois de 4381 à 5030. Les nouveaux clubs admis ont été les suivants: Affoltern-am-Albis / Zurich, Rankhof Bâle, Château-d'Yèx, Huttwil, Club des Toises Lausanne, Greco Sport Lugano, Mentheumün Munchenstein, Münsingen, Kalm / Carillon Saint-Moritz, Suvretta Saint-Moritz, Nabolz Schönengrund, Bernina Steckerhorn, Wallisellen, Rotweiss Winterthur, Racing Zurich et Sodafabrik Zurich. L'admission d'Aarberg est d'ores et déjà envisagée pour 1958, tandis que des contacts ont été pris avec Didingen, Mutuelle Vaudoise Lausanne, Saint-Othmar Saint-Gall, Rapperswil, Schupfheim et Rivella Rothrist.

Selon l'effectif de leurs membres, les clubs les plus importants sont les suivants:
1. Genève T.C. (580); 2. Stade Lausanne (329); 3. International Genève (320); 4. Sporting Berne (305); 5. Old Boys Bâle (285); 6. Grasshoppers Zurich (271); 7. Bâle L.T.C. (265); 8. Montchoisi Lausanne (259); 9. Allmend Lucerne (250); 10. Saint-Gall T.C. (245); 11. Baden T.C. (240); 12. Lausanne Sports (236); 13. Dählhölzli Berne (225); 14. Neufeld Berne (220); 15. Lucerne T.C. (210).

HOCKEY SUR GLACE

Notre classement des MARQUEURS DE BUTS

Matches Joués	Buts	Passes	Points	Minutes de pénalisation
1. Martini (Y.S.)	6	12	15	27
2. Blank (Y.S.)	6	12	5	17
3. Bazzi (Y.S.)	6	11	3	14
4. Townsend (Ch.F.)	6	11	4	14
5. Pfister (Ch.F.)	6	5	9	14
6. Keller (Davos)	6	6	7	13
7. Schuler (Zurich)	6	6	7	13
8. Robertson (Davos)	5	7	4	11
9. Dennison (Laus.)	5	7	4	11
10. Kelly (A.P.)	5	6	5	11
11. Schläpfer (Zurich)	6	6	3	10
12. W. Dürst (Davos)	5	7	2	9
13. Naef (Laus.)	5	5	2	9
14. Trepp (Arosa)	5	8	2	7
15. E. Frei (Zurich)	6	4	3	7
16. Friedrich (Laus.)	5	1	5	6
17. Harry (Zurich)	6	5	1	6
18. Heller (Bâle)	6	4	2	6
19. Chamot (Ch.F.)	6	2	4	6
20. G. Poltera (Arosa)	2	3	2	5
Berry (Davos)	5	1	4	5
E. Frei (Davos)	6	1	4	5
Henzmann (Zurich)	6	3	2	5
Barr (Bâle)	6	4	1	5

Classement des pénalités (en minutes): 1. Young Sprinters 14 minutes, 2. Davos 20 minutes, 3. Lausanne 22 minutes, 4. Zurich 28 minutes, 5. Arosa 30 minutes, 6. Bâle 32 minutes, 7. Chaux-de-Fonds 41 minutes, 8. Ambri-Plottia 48 minutes.

Patinoire de Monruz
Dimanche 12 janvier à 15 heures
Championnat ligue nationale A
ZURICH
contre
Young Sprinters
Location: Pattus, tabacs

La Belle et le Clochard
ATTENDS MISÉRABLE!
L'EMPLOYE DE LA FOURRIÈRE A BEAU FAIRE, IL NE PARVIENT PAS À COIFFER CLOCHARD...
RATE! C'EST TROP FORT!
OUI! IL VAUT MIEUX CHANGER DE QUARTIER PENDANT QUELQUE TEMPS!
FINALEMENT CLOCHARD PARVIENT DANS LE QUARTIER OÙ HABITE LA BELLE...
JE N'AURAIS PAS VIVRE ICI... IL Y A DES COUVERTS SUR LES BÔTES... LES ARBRES SONT EN PRISON!
E.T.A. SUMNER

Wettstein

Neuchâtel

Wettstein

Neuchâtel

NECCHI
SOCIETÀ PER AZIONI

Madame,

Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer aujourd'hui l'arrivée de la **SUPERNOVA** en Suisse.

Nous laissons au SERVICE WETTSTEIN, à qui nous avons confié l'Agence Générale pour la vente de nos machines à coudre en Suisse, le soin de vous en démontrer toutes les étonnantes qualités nouvelles.

Permettez-nous seulement de mentionner:

- a) notre production annuelle, qui atteint 250'000 machines par an,
 - b) notre marché: la SUPERNOVA a déjà fait ses preuves dans 114 pays.
- C'est dire sa haute qualité...

Nous vous souhaitons, Madame, une heureuse année et, dans votre travail, la précieuse collaboration de la SUPERNOVA.

N E C C H I
Società per Azioni

* Agent général pour la Suisse

de la plus grande fabrique de machines à coudre de ménage d'Europe,
le SERVICE **Wettstein**
a formé de nouveaux collaborateurs et agrandi ses locaux,

Voici la machine qui coud pour vous!

- bras libre — 2 vitesses
- beau point droit + zigzag
- coud la soie, et même le cuir
- reprisage entièrement automatique
- enfileur automatique
- garantie illimitée

NECCHI

supernova

Autres machines à coudre dont la **Wettstein** populaire, d'un prix exceptionnellement avantageux.

- au comptant: **-10%** ou
- payable en 12 mois sans augmentation, ou
- reprise avantageuse de votre ancienne machine

Agent général pour la Suisse:

SERVICE **Wettstein**
à domicile
Seyon 16, Neuchâtel
Tél. (038) 5 34 24

Service permanent après vente

Wettstein

Neuchâtel

Wettstein

Neuchâtel



BON pour une démonstration à domicile de la nouvelle **SUPERNOVA**
(à envoyer au SERVICE WETTSTEIN, Seyon 16, Neuchâtel)

Nom: _____
Rue: _____
Localité: _____

MIGROS commence l'année par de grandes BAISSSES!

- Jambon de devant sans couenne, 100 g. **-.95**
- Côtelettes fumées la . . . ½ kg. **4.40**
- Côtelettes cuites la . . . ½ kg. **5. —**
- Lard salé ½ kg. **3.65**
- Lard fumé ½ kg. **3.80**

Loterie à l'occasion du 2me anniversaire de **MARCHE - MIGROS**: Les personnes ayant des billets gagnants sont priées de retirer leurs lots au Marché-Migros ces prochains jours.

MIGROS

3 POUR 2 mode

Un lot de **MANTEAUX**

POUR DAMES
55.— 65.— 85.— 100.— 125.—
avec col de fourrure véritable

Jusqu'à épuisement

TISSUS

très belle qualité anglaise, au mètre, pour costumes pour dames et complets pour messieurs

de Fr. 8.— à Fr. 22.50 le m., en 150 cm. de large

Un lot de **PIPES**

garanties bruyère
1 carton de 24 pièces assorties 15 fr.

6 ständer chromés (porte-habits pour magasin)

Ouvert seulement les après-midi

Magasin: **Boine 22 MATILE**

PERDUS - TROUVÉS

Une cycliste a été vue ramassant un

porte-monnaie

mardi 31 décembre, après 11 h., près du magasin «Aux Docks», à Neuchâtel. Prière d'informer immédiatement le No 71205 ou de rapporter cet objet au poste de police de Neuchâtel.

AVIS DIVERS

MARIAGE

Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux, se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion. Case transit 1232, Berne.

INTER-BUREAU

OFFICE DE PLACEMENT commercial et privé
OFFICE DES LOGEMENTS
Case postale 1069, c.p. IV 4126. Tél. 832 67. S'adresser le soir dès 19 heures.

Je cherche d'occasion pour camping

caravane

modèle récent; 4 personnes. Adresser offres détaillées avec prix à A. W. 66 au bureau de la Feuille d'avis.

Achat

de toutes peaux **Chamoisage**

Alfred KELLER

Tannerie

BOUDRY

Tél. 6 43 62

PROF. MÉDICALES

Docteur BERSIER

oculiste F.M.H.

DE RETOUR

REMERCIEMENTS

Profondément touchés de l'affection et de la sympathie témoignées lors de la maladie et du décès de notre cher et regretté époux, papa, fils, frère et parent,

Monsieur Georges KUMMER

nous exprimons à tous notre sincère reconnaissance.

Nous remercions tout particulièrement M. le pasteur Emery de ses paroles réconfortantes, M. le docteur Aubert et la sœur visitante de leurs bons soins, ainsi que pour les magnifiques envois de fleurs, les nombreuses lettres et cartes de condoléances, les témoignages de haute estime de la part de ses anciens employés, collègues de travail, amis d'affaires, amis et connaissances et tous ceux qui ont tenu à rendre au cher défunt les derniers honneurs.

Le Landeron, janvier 1958.

Pour les familles affligées,
Mme Georges KUMMER-DIGIER
et son fils.

Très sensible aux nombreux témoignages de sympathie qui lui sont parvenus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Madame veuve Paul ROBERT

exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Hauterive, «Les Tilleuls», janvier 1958.

La famille de

Monsieur Albert GIRARD

très touchée par les marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Colombier, janvier 1958.

L'Anthracine

ne fume jamais et n'encrasse pas

A vendre **vin blanc Neuchâtel**

de mes vignes. S'adresser à Rémy Verdan, encaveur, Cortalloid (NE). Tél. (038) 6 43 71.

Saindoux

AVANTAGEUX

BOUCHERIE

R. MARGOT

Divan-couch

avec entourage et coffre à literie, à vendre, 125 francs. A. Buret, Ribaudes 26, tél. 5 35 92, après 19 heures.

Machine à écrire

«Optima» portative, état de neuf, à vendre 300 fr. (achat 415 fr.). S'adresser à B. Putzer, rue de la Treille 9.

A vendre à bas prix

beau chien

noir (Spitz), bon gardien. Demander l'adresse du No 75 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre environ 30 sacs de gros

bois

bon marché, pour cause de manque de place. S'adresser: Camion de Neuchâtel ou téléphone 3 15 55.

DEM. A ACHETER

Je cherche à acheter un bon

piano

Tél. 8 32 50.



PRECISA

la machine suisse à additionner qui a étonné l'Amérique. Modèle depuis Fr. 685.—. Demandez une mise à l'essai gratuite, reprise éventuelle de votre ancienne machine

Reymond

NEUCHÂTEL
Rue Saint-Honoré 9

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

La Tour du pendu

par **EDGE TRÉMOIS**

— Hein ?
— Et m'a fait des aveux complets !
— Vous dites ?
— Et se tient à «notre» disposition à quelques pas d'ici.
— C'est à devenir fou !
— Sans doute. Mais ce qui ne vous empêchera pas de lui demander ce que cette seconde date signifie et pourquoi il a confié à Mlle Roger ce joyau en toc.
— Ah ! j'en ai par-dessus le crâne de toutes vos plaisanteries ! éclata Valroy. Envoyez-moi une balle si le cœur vous en dit, mais faites-moi grâce de vos sarcasmes...
— Tuidieu, quelle soupe au lait ! s'esclaffa Bibendum. Tout est pourtant si simple dans cette affaire ! Allons, mon pauvre ami, venez avec moi, bras dessus bras dessous. Je vais vous présenter l'assassin de Yana, qui, elle heureusement — ce bijou le prouve — est bien notre espionne. Vous ne pouvez vous figurer, quand, pendant votre évanouissement, j'en ai eu confirmation, par ce joyau — comme vous dites — quel soupir de soulagement j'ai poussé ! Au bout du Quai... des Orfèvres, mon

cauchemar ! Ce brimborion arrange tout. Merci, cher Valroy.
Pierre, abruti par ce langage sibyllin, sentait sa tête prête à se fendre. Pourquoi cet étrange individu était-il content de constater que l'assassin de la Tour du pendu était réellement l'espionne recherchée ? Pour lui, Valroy, depuis le rapport d'Ernest Neuville, il ne pouvait y avoir aucun doute.
Il leva les épaules et, tout en marchant, grogna :
— Ce qu'il y a de certain, mon gros père, c'est que vous avez sottement laissé filer la petite fille.
Le géant eut de nouveau un bon sourire.
— Sottement ? Vous êtes injuste, mon cher ami, répondit-il. Rassurez-vous. Depuis qu'elle m'a vu, elle se gardera bien, au contraire, de décamper, comme vous lui en avez donné l'envie.
— Ah ! c'en est trop ! vociféra Valroy.
— D'ailleurs, en tout état de cause, je saurais où la retrouver, ajouta-t-il avec une infinie tendresse.
— Où ça ? éclata Pierre.
— Mais, chez moi, voyons !
— Chez vous ?
— Evidemment, puisque Mlle Roger est...
— Qui donc ?
— Ma fille ! Vous ne vous attendiez pas à celle-là, Sherlock Holmes ?

XII
Pour aller plus vite, ils avaient pris à travers bois, coupant par le milieu le taillis des troènes en pleine floraison. Bibendum se dirigeait dans ce parc de Fleurines, comme dans un jardin à lui, dont il aurait connu chaque arbre, chaque motte de terre, chaque caillou.
Le cerveau bourdonnant, Valroy le suivait avec un automatisme de somnambule.
— Ainsi, vous seriez le fameux Fernand Roger ?
Le gros bonhomme diffusa un rire à faire trembler les feuilles.
— Bien entendu, puisque je suis le père de Gisèle, le mari de Suzanne... et le prodige honni de tous. Vous voyez que ça ne m'a pas empêché de profiter : 110 kilos, pour vous servir.
Il gonfla le torse et continua :
— Je ne veux pas vous faire injure, cher collègue, mais on ne peut pas dire que vous êtes d'un naturel crédule. Enfin, chacun ses qualités. Et vous en avez d'incontestables.
— Moi ?
— N'est-ce pas vous qui étiez chargé de courir après moi ? Vous savez bien, le bureau des recherches dans l'intérêt des familles.
— Vous étiez parti pour l'Argentine...
— Avec les meilleures intentions du monde, celles de racheter ma conduite. Qu'avait-on, au fait, à me reprocher ? D'avoir gaspillé mon

capital, grâce aux courses et à la divine bouteille ? Ce n'était pas bien méchant.
— Sauf pour votre femme et pour votre fille, et si votre Gisèle en est arrivée là : complice de criminels ! Fernand Roger fronça le sourcil et empigna Pierre par le bras.
— Hé là ! cher petit collègue. Ma fille est irréprochable et même mieux : courageuse, héroïque même... Dans un instant, vous n'aurez pas assez de mots pour vous excuser d'avoir eu, à son égard, de si vilaines pensées. Mais je ne suis pas là pour m'attendrir et je n'ai que des éloges à vous adresser. Car, si je me suis amendé, en m'enrôlant dans la «secrète», c'est à vous, Valroy, que je le dois.
— A moi ?
— Oui, à vous, et je m'explique : vous me faisiez moucher dans l'Argentine...
— Vous avez de ces mots !
— Et pour cette besogne ultramurale, vous aviez lancé à mes chausses un certain Jules Chevalier...
— Notre correspondant de Buenos-Aires...
— Et en même temps, et bien par hasard, un de mes ex-condisciples du collège de Meaux. Oui, un vieux camarade. Cela pour vous avouer que, lorsqu'il m'a retrouvé dans la plonge d'une brasserie de Palermo, il m'a chapitré de première. Les mêmes lieux communs que ceux de mon paternel ! A tel point que, pour le faire taire, je l'ai supplié de m'ai-

der à me réhabiliter. «Puisque tu es dans d'aussi bonnes dispositions, m'a-t-il répliqué, défilant de joie, je vais t'aiguiller sur la sûreté générale. On y réclame des gars qui parlent bien l'allemand et brûlent d'utiliser leurs petites capacités. Tout à fait ton cas.» Là-dessus, on vous a écrit de Rosario que j'avais émigré chez les Guarani — après desquels vous ne risquiez pas d'avoir de correspondant — et je me suis embarqué. Paris, la rue des Saussaies, puis l'Allemagne, où j'ai couru, pendant plus d'un an, à la poursuite de la danseuse égarée. Une magnifique pérégrination, avec naturellement quelques petits coups de Trafalgar. Mais ils étaient indispensables, paraît-il, pour mon rachat moral.
— Et outre-Rhin, vous avez retrouvé ?
— La piste de l'espionne, parbleu, ainsi que la confirmation de son identité et de son genre d'activité. En France, elle se liait, dans les places fortes, avec de jeunes militaires, officiers ou soldats, à grand renfort de séduction, leur arrachait des renseignements touchant la défense nationale. Tenez, elle avait mis son grain de sel dans le vol des croquis de la mitrailleuse les choses commençaient à sentir Saint-Etienne. Bien entendu, dès que les choses commençaient à sentir le roussi, elle déployait ses ailes et fruit... vers l'Allemagne, dans laquelle elle rentrait chaque fois par un pays différent : Suisse, Italie,

voire Portugal ou Amérique du Nord. Tous les chemins mènent à Berlin.
— Une fantaisiste !
— Que je suivais, malheureusement, d'un peu trop loin. Si bien que, la croyant encore dans les environs de Dresde, je reçus, en arrivant dans cette ville, un avis pressant de regagner la France. La P.J., pour ma courte honte, venait de subodorer mon espionne dans un beau cadavre âgé de six mois... Le fin limier retriever s'appelait Pierre Valroy...
— Pardon, c'est le père Neuville, qui...
— Peu importe. Moi, c'était sur vos dires qu'on me rappelait. Ainsi grâce à vous, j'étais obligé de me rapprocher de ma famille, ce qui m'avait été strictement interdit jusque là. Bien mieux, mes consignes changeaient : «Servez-vous des vôtres au besoin pour «gagner de vitesse» les facilités de ce Valroy et, s'il va trop loin, mettez les pieds dans le plat».
— Ce que vous venez de faire !
— En m'amenant, à point nommé, pour arracher ma Gisèle de vos griffes et vous remettre l'assassin ? Parfaitement... Ah ! voici le fameux chène-escaulier... Encore une de vos trouvailles ! Passez le premier, monsieur de la P.J. Vous allez éprouver derechef une telle surprise que vous seriez capable de déstringoler. Il est donc préférable que je sois à pied d'œuvre pour vous rattraper.
(A suivre)

Informations de toute la Suisse

L'idée d'un médecin zuricois Un « service hospitalier » obligatoire pour les jeunes filles ?

Notre correspondant de Berne nous écrit : Dans l'un de ses derniers numéros, la « Schweizerische Krankenkassenzeitung » (journal des caisses maladie suisses qui ne paraît pas en langue française, mais qui doit correspondre, à peu près, au bulletin de la « Mutualité romande ») rend compte d'un récent congrès au cours duquel le docteur Pfister, chef du service médical de la ville de Zurich, a fait un exposé alarmant sur la pénurie de personnel hospitalier, de personnel féminin surtout.

brai, il y a plus de deux siècles et demi. Réalisable ? L'idée — ou ne serait-ce encore qu'un ballon d'essai — part certes d'une louable préoccupation. On comprend que le chef responsable des services médicaux de la plus grande ville suisse s'inquiète de la situation actuelle. Mais le moyen qu'il propose est-il réalisable ? On n'a vu que trop clairement, le 3 mars de l'année dernière, à propos de l'article constitutionnel sur la protection civile, à quel point le peuple suisse est réfractaire aux mesures de contrainte. Il faudrait donc surmonter d'abord un obstacle psychologique. Mais ce sont les difficultés pratiques qui semblent les plus considérables.

Le médecin zuricois ayant constaté que le nombre des apprentis gardes-malades est loin d'augmenter à la mesure des besoins, ne voit de recours, puisque les appels à la vocation et à l'engagement volontaire ne trouvent plus l'écho suffisant, que dans un service commandé auquel seraient astreintes les jeunes filles entre 19 et 20 ans. Selon le journal des caisses maladie, ce service serait organisé par la Croix-Rouge et les sociétés de Samaritains. Des prescriptions réglementaires ou légales donneraient aux recrues en blouse blanche la certitude de retrouver leur emploi après le stage obligatoire de deux ou trois mois dans les salles d'hôpitaux ou de cliniques; elles les assureraient contre les conséquences d'éventuels accidents et les mettraient au bénéfice des prestations pour perte de salaire ou de gain, tout en prévoyant une solde, à titre d'argent de poche. Confédération et cantons assumeraient les frais de ce service dont seraient dispensées les femmes mariées, les religieuses, les diaconesses, les jeunes filles qui font un service volontaire à la campagne ou qui se sont annoncées pour les S.C.F. Ce service hospitalier ne devrait en rien ressembler à une instruction militaire. Il n'en aurait ni la rigueur, ni l'esprit. Ses promoteurs n'ont en vue que de tirer d'embaras les hôpitaux, tout en complétant de manière judicieuse et utile cette « éducation des filles » dont se souciait déjà le jeune prêtre François de Salignac de la Mothe-Fénelon, futur archevêque de Cam-

brai, il y a plus de deux siècles et demi. Réalisable ? L'idée — ou ne serait-ce encore qu'un ballon d'essai — part certes d'une louable préoccupation. On comprend que le chef responsable des services médicaux de la plus grande ville suisse s'inquiète de la situation actuelle. Mais le moyen qu'il propose est-il réalisable ? On n'a vu que trop clairement, le 3 mars de l'année dernière, à propos de l'article constitutionnel sur la protection civile, à quel point le peuple suisse est réfractaire aux mesures de contrainte. Il faudrait donc surmonter d'abord un obstacle psychologique. Mais ce sont les difficultés pratiques qui semblent les plus considérables. Ou donc les quelque quinze à vingt mille jeunes filles appelées chaque année accompliraient-elles ce service ? Dans des établissements où déjà manque le personnel instruit et qualifié. On se demande donc qui pourrait se charger d'instruire, de contrôler, de conseiller ces « débutantes ». Le service hospitalier exige plus de minutie, plus de soin, que les travaux de ménage et une simple négligence due à l'inexpérience peut avoir d'assez lourdes conséquences. Bref, la présence de ces stagiaires obligées pourrait bien se révéler, pour les établissements qui les accueillent, une charge plutôt qu'une aide, si les jeunes filles sont mises en face de leur tâche sans la moindre préparation et parfois contre leur gré. Prudence ! Il serait en tout cas bien malaisé d'imposer un tel système à l'ensemble du pays et la prudence commanderait de faire d'abord certaines expériences. Cependant, même si l'on peut faire de sérieuses réserves sur la proposition du médecin zuricois, on ne lui contestera pas le mérite d'avoir, une fois de plus, attiré l'attention de l'opinion publique sur un problème des plus importants, qui est avant tout d'ordre social. Il faudrait encore améliorer les conditions de travail dans les établissements hospitaliers et peut-être faciliterait-on, de la sorte, le recrutement d'un personnel qualifié, le seul qui puisse rendre vraiment les services qu'attendent malades et médecins. G. P.

Les obligations militaires en 1958

Le département militaire fédéral communique : Pour les obligations militaires et les services d'instruction en 1958, les dispositions suivantes sont applicables :

- 1. Les obligations militaires et les classes de l'armée concernent les classes d'âge suivantes : recrutement, classe d'âge 1939; école de recrues, classe d'âge 1938; élite, classes d'âge 1922-1938; landwehr, classes d'âge 1910-1921; landstrum, classes d'âge 1898-1909; libération du service à la fin de 1958, classe d'âge 1898; tir obligatoire hors du service, classes d'âge 1918-1937. Sont astreints aux inspections dans les communes : a) les soldats, appointés et sous-officiers de l'élite et de la landwehr qui ne font pas de service en 1958, classes d'âge 1910-1938; b) les soldats, appointés et sous-officiers du landstrum qui ne font pas de service en 1958 et n'ont fait en 1957 ni service ni inspection, classes d'âge 1909 et années précédentes; c) les compléments équipés qui ne font pas de service en 1958 et n'ont fait en 1957 ni service ni inspection, classes d'âge 1937 et années précédentes. 2. Ecoles de recrues et de cadres: au cours de l'été commencera l'instruction des recrues des formations antichars de l'infanterie et des troupes légères au canon BAT sans recul de 10,6 cm., ainsi que dans les écoles de recrues de DCA, la formation des recrues aux appareils de radar de la DCA lourde. 3. Cours de répétition: a) 1958 est la troisième année du cycle d'instruction 1956-1959; b) les formations qui, à cause de la grippe, n'ont pu organiser en 1957 le cours préparatoire de cadres prolongé pour les officiers, le feront en 1958 (il s'agit notamment des 4me et 6me divisions et de la br. mont. 11); c) les manœuvres d'unités d'armée suivantes sont prévues: à fin mars, pour la 6me division et les br. L. 2 et 3, sous le commandement du 4me corps d'armée; au début de novembre, pour la 5me division et la br. L. 1, sous le commandement du 2me corps d'armée. 4. Cours de complément: les brigades frontière, de forteresse et de réduit feront en 1958 la deuxième année du cycle d'instruction 1957-1959. Les brigades frontière 2, 4, 9 et 12, la brigade de forteresse 10 et la brigade de réduit 24 feront le cours de complément précédé du cours préparatoire de cadres prolongé pour les officiers.

Les brigades frontières 1, 6, 8 et 11, la brigade de forteresse 23 et la brigade de réduit 22, qui feront un cours de complément en 1959, organiseront en 1958 des cours tactiques et techniques pour les officiers.

- 5. Cours d'introduction: l'acquisition de matériel de guerre nouveau nécessitera certains cours d'introduction et services spéciaux en 1958: a) les groupes de chars 12 et 14 constitués et instruits en 1956 et 1957 feront un cours de répétition destiné à parfaire leur instruction; ce cours sera dirigé par le service des troupes légères; b) de nouveaux cours d'introduction pour les sections de canons d'infanterie des bataillons de l'élite et de la landwehr seront organisés pour les instruire à l'emploi du canon antichars de 9 cm.; c) les compagnies antichars 31, 33, 35 et 36 seront instruites en décembre 1958 au canon BAT sans recul de 10,6 cm.; d) des cours d'introduction aux nouvelles pièces seront organisés pour les groupes légers mobiles de DCA des unités d'armée et les batteries de DCA des aéro-dromes; e) le cours d'introduction pour les nouvelles compagnies de sapeurs de chars 52 et 54, qui n'a pu avoir lieu en 1957 à cause de la grippe, se fera en 1958. 6. Instruction alpine. Les cours suivants sont prévus: a) cours de répétition alpins d'hiver et cours alpins volontaires d'été pour les divisions 2, 5, 7, 9 et les brigades de montagne 10 et 11; b) cours de répétition alpins d'été et cours alpins volontaires d'hiver pour les divisions 1, 3, 4, 6, 8 et la brigade de montagne 12; c) cours alpins volontaires d'été et d'hiver pour les troupes d'aviation et de défense contre avions. 7. Services d'instruction extraordinaires: les cours suivants seront organisés en vertu des arrêtés fédéraux des 21 mars et 13 décembre 1957: a) cours d'introduction pour les sections de canon d'infanterie de la landwehr (voir chiffre 5, b); b) cours pour les établissements sanitaires militaires 3, 5 et 7; c) cours pour les détachements d'état-major des zones territoriales 1 et 3 et les arrondissements territoriaux 14 et 16; d) exercices pour un certain nombre d'états-majors de mobilisation; e) cours pour les compagnies territoriales; f) cours pour les gardes locales (sous réserve d'une votation en cas de referendum). 8. Activités hors service: a) le programme A du tir hors service sera exécuté en 1958; b) les championnats d'été de l'armée auront lieu à Liestal les 7 et 8 juin 1958; c) à l'occasion du Tir fédéral, le concours de tir d'armée sera organisé à Bienne le 2 juillet 1958.

CHRONIQUE REGIONALE

Le Conseil général de Cressier vote le budget 1958

(c) Le Conseil général a tenu séance sous la présidence de M. Oswald Zysset. Tout d'abord, le président remercie le Conseil communal de l'heureux aménagement de la salle du Conseil général. Nomination d'une commission dite des services industriels de 7 membres divers. Budget. — Après avoir entendu le rapport de la commission du budget présenté par M. Maximilien Ruedin, le Conseil général vota à l'unanimité le budget tel qu'il était présenté et sans aucune discussion. Le budget prévoit aux recettes une somme de 398.905 fr. 50 et aux dépenses 406.918 fr., d'où un déficit présumé de 8012 fr. 50. Les amortissements s'élevaient à 28.900 fr. Relevons parmi les importants revenus communaux les postes suivants: impôts 105.100 fr., service de l'électricité 157.600 francs, service des eaux 18.000 fr. Les charges principales sont: instruction publique 68.752 fr., œuvres sociales 62.900 fr., augmentation d'environ 20.000 francs, frais d'administration 42.077 fr., travaux publics 22.122 fr., intérêts passifs 14.250 fr. Rapport de la commission des traitements. La commission des traitements et celle de l'entretien du personnel communal présentait son 3me et dernier rapport. Celui-ci fut lu par son président M. Stern. Au nom du Conseil communal, M. Berger remercia la commission de son travail qu'elle avait fait; il proposa au nom de l'exécutif de réduire l'indemnité prévue pour les secrétaires de commission de 5 fr. par procès-verbal, à 2 fr. Cette proposition donna lieu à une discussion. Au vote 7 y a eu 7 voix contre 7 non pour la proposition du Conseil communal et 4 abstentions. Le président vota pour déléguer en faveur de la proposition du Conseil communal, les secrétaires de commission touchent ainsi 2 fr. par procès-verbal. M. Vautravers proposa qu'il y ait égalité entre les jetons de présence des commissions prévus à 3 fr. et ceux du Conseil général qui subsistent à 2 fr. A une voix les propositions de la commission demeurent inchangées et les conseillers généraux continueront de toucher 2 fr. par séance. A la suite des propositions de la commission qui prévoient également une augmentation du traitement des conseillers communaux ainsi qu'une petite augmentation de la pension des retraités, il s'ensuivit une augmentation de dépenses de l'ordre d'environ 400 fr. à 500 fr. pour la commune. Nomination d'une commission dite des

services industriels de 7 membres. — Du rapport du Conseil communal, il ressort qu'étant donné que les services des eaux et de l'électricité ne forment qu'un groupe « Les services industriels », l'exécutif propose de dissoudre les commissions actuelles de chaque service et de les remplacer par une seule commission mentionnée sous rubrique. Cette manière de voir permet une étude plus rationnelle des services en question et donne en même temps la possibilité de traiter dans une même séance des sujets se rapportant aux deux services. M. Jean Grisoni est d'accord avec cette proposition, il l'appuie pleinement. Sont nommés à cette commission: MM. Lucien Vautravers et Jacques Ruedin, Héraux, Jean Grisoni, Roland Haemmerli et Jean-Pierre Juan, radicaux, Pierre Merz et Oswald Rysler, socialistes. Divers. — M. Jean Grisoni se demande s'il ne serait pas également judicieux que le Conseil communal étudie aussi la nomination d'une commission financière qui remplacerait les commissions de budget et des comptes. De plus, il demande que le Conseil communal envisage la révision du règlement communal qui date de 1924. M. W. Stern demanda des explications au sujet de l'hospitalisation d'une personne de Cressier, tandis que M. Roger Persoz alimenterait voir la pose d'un éclairage public sur le chemin au sud de la voie ferrée qui relie la route cantonale côté Landeron au village. M. Bollat, enfin, demanda que l'on revête la question de l'éclairage public à Frochoux, il pense que ce n'est pas normal de devoir changer les ampoules 2 fois par semaine. M. Berger répond que le Conseil communal étudiera les demandes de M. Grisoni. A. M. Stern il donne des explications concernant l'hospitalisation d'une personne de la localité. M. Kunz répond que M. Persoz qui a posé d'une lampe le long du chemin en question serait trop coûteuse. A. M. Bollat il répond que le réseau de l'éclairage public de Frochoux appartient à la commune de Blaise. Le Conseil communal interviendra auprès de cette commune. M. Berger informe l'assemblée qu'à la suite du recensement de décembre la population de Cressier est de 1022 habitants, soit une augmentation de 25 habitants. En levant la séance, M. Rysler présente ses vœux les meilleurs aux conseillers généraux.

VAL-DE-RUIZ

LES GENEVEYS-sur-COFFRANE

La rentrée des classes (c) Lundi matin, les enfants de nos différentes classes ont repris le chemin de l'école. Pendant quinze jours, nos enfants purent largement profiter du beau temps. Il est toutefois regrettable que la neige n'ait pas fait son apparition.

Les fêtes de fin d'année

(c) Les fêtes de fin d'année se sont passées très joyeusement. Pour la première fois, un grand bal populaire avait été organisé à l'annexe de l'hôtel de commune, décorée par les membres de la fanfare municipale « l'Harmonie ». Tous les établissements publics curent une grande affluence.

Une constatation agréable

(c) Le recensement de 1957 annonçait que notre population avait augmenté de 102 unités depuis l'année 1951, portant le nombre des habitants à 952. En suivant cette évolution réjouissante, notre village dépassera les 1000 habitants au cours de cette année.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER Au Club jurassien

(c) La section « Chasseron » du Club jurassien a tenu son assemblée générale annuelle au cours de laquelle elle a constitué son comité de la manière suivante: président, M. Louis Bieler fils; vice-président, M. Jules Racheret; caissier, M. Ernest Barazutti; secrétaire aux procès-verbaux, M. Marcel Divernois; chef de matériel, M. Arnold Barazutti; adjoints, MM. Louis Versin, Alexandre Bollinger, Gérard Fattou et Paul Calame.

La journée de M'ame Muche



— Oh ! cela n'a pas d'importance. On peut bien attendre un peu de vivacité d'un enfant de 4 ans !

Communiqués

A l'assaut du Dhaulagiri Dans quelques mois, une caravane suisse dirigée par M. Werner Staubie, de Zurich, tentera l'assaut du Dhaulagiri, le plus haut sommet de l'Himalaya encore vierge.

La société des Suisses allemands a la chance de présenter ce soir cette personnalité sportive. Quatre expéditions ont essayé en vain de vaincre ce sommet haut de 8182 mètres. M. Staubie nous fait partie de la première expédition suisse qui est arrivée en 1953 jusqu'à 7700 mètres. Des projections et des enregistrements pris sur le vif au Népal charmeront tous les amis de la montagne qui voudront applaudir notre vaillant conférencier.

Assemblée des témoins de Jéhovah Les Témoins de Jéhovah organiseront une assemblée chrétienne à Neuchâtel, du 10 au 12 janvier prochain, à la salle de la Paix.

Etre « Capable d'enseigner » sera le thème de l'assemblée. Le discours principal sera prononcé par M. Ed. Zysset, de Berne, le dimanche 12 janvier, sur le sujet « Quelles sont les perspectives d'une paix durable ? » Un autre point important du programme sera présenté le dimanche matin, lors des discours sur la signification du baptême.

RÉGIONS DES LACS

LA NEUVEVILLE Au Conseil municipal

(c) Dans sa séance du 20 décembre 1957, le Conseil municipal, sous la présidence de M. Frédéric Imhof, maire, traite les affaires suivantes: Emprunts. — Par arrêté du 6 décembre 1957, le Conseil exécutif du canton de Berne a sanctionné la conversion en emprunt ferme de 49.887 fr. 50 du solde du crédit de l'année 1957, portant le montant des emprunts à 952. En suivant cette évolution réjouissante, notre village dépassera les 1000 habitants au cours de cette année.

Champfahy. — A la suite des propositions faites par la commission des travaux publics, concernant le déplacement du stand de tir à Champfahy, et de la servation présentée par la commission de surveillance de Champfahy, relatives à la dépréciation du domaine agricole de Champfahy, le service des travaux publics a chargé M. E. Loeffel, ingénieur agronome à Courtemelon, d'une expertise à ce sujet. L'expertise doit porter notamment sur le point de savoir si l'exploitation du domaine agricole de Champfahy sera entravée du fait de l'installation d'une ligne de tir et, en cas échéant, dans quelle mesure.

Adjudication de travaux publics. — Le Conseil exécutif du canton de Berne a adressé une circulaire aux autorités communales, dans laquelle le vœu est exprimé que les Municipalités bernoises contribuent, elles aussi, à la détente d'une activité devenue excessive dans le secteur de la construction, ainsi qu'à l'allègement du marché financier. Il prie les autorités communales de ne porter dans leur programme de travaux pour l'année 1958 que les projets d'une réelle urgence, en renonçant à tout ce qui peut être différé à un titre quelconque. Le Conseil municipal constate que le programme des travaux publics de la Municipalité pour l'année 1958 ne comprend qu'un minimum de projets à exécuter, dont l'urgence n'est pas contestée.

Anniversaires. — Le Conseil municipal a été informé que M. Charles Simon, maître de branches commerciales, d'Italien et d'espagnol à l'école supérieure de commerce, est au service de l'école depuis 43 années, et M. Paul Schneider, directeur et maître de branches commerciales, depuis 40 ans. Il leur a adressé ses remerciements d'usage, ainsi que la gratification réglementaire.

Ecoles primaires. — Vu le préavis favorable de la commission de l'école primaire, le Conseil municipal a ratifié l'acquisition de matériel expérimental valdois pour l'enseignement des sciences naturelles à l'école primaire.

Place de gymnastique. — La section de la Neuveville de la Société fédérale de gymnastique a fait savoir à l'autorité communale qu'elle envisageait d'organiser, en 1958, une fête jurassienne de gymnastique à la Neuveville. Elle sollicite l'appui de la Municipalité et signale notamment que l'aménagement des places de gymnastique et de sport du Pré-de-la-Tour devrait être terminé pour cette date.

Le Conseil municipal a décidé d'appuyer les efforts faits par la section locale de la SFG pour organiser une fête jurassienne de gymnastique à la Neuveville et a délégué M. Hans Bürki, vice-maire et président de la commission des travaux publics, pour prendre contact avec les organisateurs.

GABA à la rescousse...



A force de converser, de téléphoner, de fumer, les maquisettes et les cordes vocales s'irritent. C'est le moment où quelques GABA font merveille et rafraichissent délicieusement.

GABA

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Table with columns for OBLIGATIONS, ACTIONS, and BALE. Includes entries like 3 1/2 % Fed. 1945 dec., Banque Nationale, etc.

Bourse de Neuchâtel

Table with columns for ACTIONS, OBLIGATIONS, and Billets de banque étrangers. Includes entries like Banque Nationale, Crédit Fonc. Neuchâtel, etc.

HONGRIE

Un plan de 15 ans du bloc oriental Radio-Budapest a annoncé que les pays du bloc oriental sont en train d'élaborer un plan de quinze ans pour coordonner leurs économies. Le plan devrait s'étendre de 1960 à 1975. Les divers pays présenteront d'abord des projets individuels qui seront plus tard fondus en un plan commun.

URSS

Extraction du charbon au moyen de jets d'eau L'agence Tass annonce que l'extraction du charbon au moyen de jets d'eau sous pression vient de commencer dans une mine du bassin houiller du Donetz.

Découverte de mines de diamants

L'agence Tass rapporte que de riches mines de diamant ont été découvertes près du cours supérieur de la rivière Aldan, en République soviétique des Yakoutes, dans le nord sibérien d'Extrême-Orient, où des mines de diamant avaient déjà été mises au jour récemment, à l'ouest du bassin de la Lena. Selon Tass, elles seraient aussi riches que celles d'Afrique du Sud, et peut-être de meilleure qualité que ces dernières.

GRANDE-BRETAGNE

Les réserves d'or et de dollars de la zone sterling Selon un communiqué du ministère britannique du trésor, les réserves d'or et de dollars de la zone sterling se sont accrues en décembre de 88 millions de dollars pour atteindre 2773 millions. Il ressort des chiffres publiés du dernier mois de 1957 que la Grande-Bretagne avait un passif de 6,1 millions de livres sterling à l'égard de l'Union européenne de paiements, y compris 1,9 million de livres d'intérêts pour l'ensemble de sa dette à l'égard de l'U.E.P.

ARABIE SAOUDITE

Vers la révision des accords pétroliers Le prince héritier d'Arabie saoudite Fayçal Ibn Aboul Aziz, premier ministre et ministre des affaires étrangères, a déclaré au cours d'une conférence de presse tenue au Caire, que son pays avait décidé d'élever à 57 1/2 % sa part de revenus de 1957 que la Grande-Bretagne avait un passif de 6,1 millions de livres sterling à l'égard de l'Union européenne de paiements, y compris 1,9 million de livres d'intérêts pour l'ensemble de sa dette à l'égard de l'U.E.P.

INDE

Accord indo-tchécoslovaque Un accord a été réalisé entre les gouvernements indien et tchécoslovaque en ce qui concerne les conditions de paiement d'une forge-fonderie qui doit être montée en Inde avec l'aide technique et financière de la Tchécoslovaquie.

CONFÉDÉRATION

L'indice des prix à la consommation à fin 1957

L'indice suisse des prix à la consommation s'est inscrit à fin décembre 1957 à 181 (août 1939 = 100), comme à la fin du mois précédent. De légères fluctuations de prix concernant certains produits alimentaires et combustibles sont demeurés sans effet sur l'indice global.

GENÈVE

Un appel de la Croix-Rouge en faveur des victimes des inondations de Ceylan

GENÈVE. — La ligue des sociétés de la Croix-Rouge vient de lancer un appel à des sociétés membres pour leur demander des contributions en faveur des victimes des inondations survenues à Ceylan, dont le nombre est estimé actuellement à 400.000. Parmi les secours les plus demandés figurent des ambulances, des tentes, des draps, du linge, des concentrés de protéine.

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Table with columns for 1 an, 6 mois, 3 mois and Frf. amounts. Includes 'Domicile de souscription' and 'SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE'.

Communiqués

A l'assaut du Dhaulagiri Dans quelques mois, une caravane suisse dirigée par M. Werner Staubie, de Zurich, tentera l'assaut du Dhaulagiri, le plus haut sommet de l'Himalaya encore vierge.

La société des Suisses allemands a la chance de présenter ce soir cette personnalité sportive. Quatre expéditions ont essayé en vain de vaincre ce sommet haut de 8182 mètres. M. Staubie nous fait partie de la première expédition suisse qui est arrivée en 1953 jusqu'à 7700 mètres. Des projections et des enregistrements pris sur le vif au Népal charmeront tous les amis de la montagne qui voudront applaudir notre vaillant conférencier.

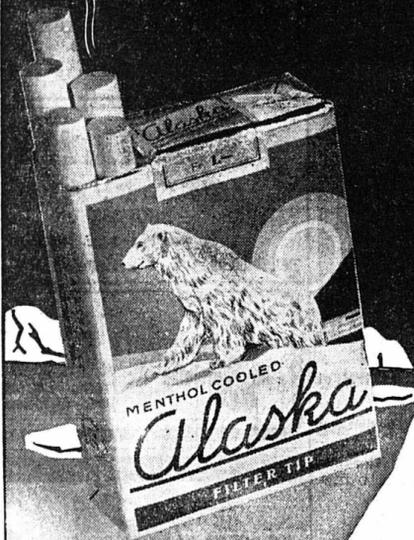
Assemblée des témoins de Jéhovah Les Témoins de Jéhovah organiseront une assemblée chrétienne à Neuchâtel, du 10 au 12 janvier prochain, à la salle de la Paix.

Etre « Capable d'enseigner » sera le thème de l'assemblée. Le discours principal sera prononcé par M. Ed. Zysset, de Berne, le dimanche 12 janvier, sur le sujet « Quelles sont les perspectives d'une paix durable ? » Un autre point important du programme sera présenté le dimanche matin, lors des discours sur la signification du baptême.

Hm! FRAICHES COMME
LA BRISE POLAIRE.

CIGARETTES MENTHOLÉES

Alaska



RAFRAICHISSANTES ET SI AGRÉABLES AU PALAIS.

1 Fr.
les 20 p.

NETTOIE TOUS VÊTEMENTS

TEINTURERIE

OBRECHT

SEYON 56
TEL. 52240
NEUCHÂTEL

STOPPAGE ET RÉPARATION

3 pour 2

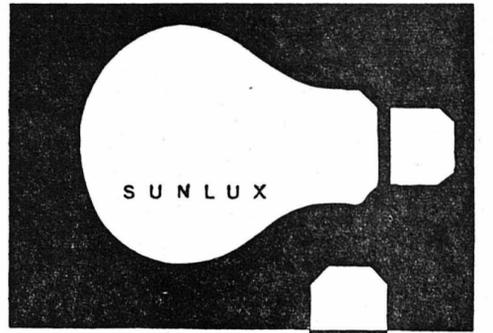
PLASTIC!
PLASTIC!
PLASTIC!

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

De nombreuses personnes
portent des

fausses dents
avec un réel confort

... La poudre Dentofix, agréable, alcaline (non acide) assure la parfaite adhérence des prothèses dentaires. Pour manger et parler sans aucun inconvénient, saupoudrez simplement votre appareil d'un peu de Dentofix. N'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. Élimine « l'odeur du dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. Fr. 2.20 la boîte. Toutes pharmacies ou drogueries.



Lampes à incandescence SUNLUX: elles sont très claires et durables — et très avantageuses.

Avec garantie Migros!

Ampoule
suisse
de qualité

MIGROS



Depuis le 1er janvier 1958, le taux d'intérêt sur nos

livrets de dépôts et comptes de dépôts A

est de

2 3/4 0/0 p. a.

Nous rappelons que nous émettons des

obligations de caisse de notre Banque

à

4 % ferme pour 5 et 6 ans
3 1/2 % ferme pour 3 et 4 ans

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
NEUCHÂTEL

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

Le cinquantenaire du Congo belge

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un observateur assistait dernièrement, à Léopoldville, à la sortie des bureaux, des usines et des écoles et il était frappé de ne voir, parmi tous ces Africains, presque aucun chef de service. Et pourtant, c'étaient des hommes jeunes, énergiques, distingués, instruits qui pouvaient certainement compter dix à quinze ans de bons services. Est-elle tellement difficile la charge de chef de bureau dans une grande entreprise, ou celle d'officier des douanes ou celle, encore, de directeur d'école primaire qu'on ne puisse la confier à tel ou tel étudiant noir de valeur? Pourtant depuis longtemps, des prêtres de couleur dirigent et enseignent spirituellement des Européens eux-mêmes.

Une expérience: élections de conseils communaux

Comme cadeau d'anniversaire et rejoignant ainsi les observations que nous faisons tout à l'heure, la population, tant européenne qu'africaine, a été invitée récemment, pour la première fois dans l'histoire du Congo, à désigner les personnalités blanches ou noires qu'elle désirait voir siéger dans les conseils des huit communes africaines, des deux communes européennes et de la commune mixte qui constitueront, dès l'an nouveau, la capitale congolaise. C'est un système tout neuf d'autonomie politique communale. Les élus formeront les conseils municipaux, éliront les magistrats chargés de les administrer.

Il est à noter que les électeurs n'étaient pas appelés à voter pour des listes ou des partis, mais bien uniquement pour des hommes qualifiés. Différence fondamentale avec les méthodes qu'on applique encore en nos pays! Les électeurs dont nous parlons — appelés « consultables » — devaient désigner 93 Européens pour 29 sièges et 795 Congolais pour 170 mandats. Ajoutons aussi que si les femmes n'étaient pas « consultables », elles avaient par contre le droit de se faire élire: deux Européennes et trois Africaines ont fait usage de ce droit.

Une campagne d'information d'une ampleur extraordinaire avait été organisée avant la consultation

populaire. Elle était destinée à fournir des renseignements à la population pour l'exercice de ce nouveau droit de vote. Cela remplaçait avantageusement les traditionnelles campagnes électorales qui éclairaient plus ou moins bien le citoyen.

Ces opérations nouvelles se sont déroulées, à Léopoldville, dans un calme absolu, car à la fermeture des centres de consultation, on pouvait tirer deux conclusions essentielles. La première, que la majorité des votants se sont présentés aux

urnes. On a noté un pourcentage de 77 % pour la population blanche et de 85,3 % pour les Noirs. La seconde constatation est que — comme nous le disions — que toutes ces opérations, inédites pour les Congolais, n'ont pas causé le moindre tumulte, ni le moindre incident.

Il est certainement trop tôt pour dégager les enseignements de cet événement qui fera date dans l'histoire congolaise. Mais l'innovation arrive à son heure.

Charles-A. PORRET.

Mme Blanche Orion présente l'année 1958

Mme Blanche Orion lit dans les mains comme dans un livre. Il suffit de les lui ouvrir. Elle a de sérieuses références. Pour elles se sont ouvertes les mains d'Anatole France, de Jean Richepin, de Léon Daudet, de Sacha Guitry, de Jean Cocteau. Elle a fait des conférences dans tous les pays. En la décorant, un ministre a dit d'elle qu'elle avait su créer un salon digne du Grand Siècle.

Voilà ce qu'elle a prédit à l'envoyé du « Figaro »:

— La situation financière continuera à être grave, très grave; l'hiver sera dur, nous verrons de nombreuses faillites. Les ministères ne sont pas très stables, nous aurons des difficultés et des grèves. Je vois en particulier un mouvement paysan très important.

Cependant, le salut peut sortir des difficultés mêmes. Nous aurons des réformes et nous ne tomberons pas dans le gouffre que nous aurons côtoyé.

C'est surtout dans le cadre de l'Europe que la France reprendra son prestige. De ce côté, je vois de grands progrès. Il n'y aura pas de guerre mondiale, mais des petits conflits localisés. Le Moyen-Orient continuera à nous faire des ennuis. Mais, pour l'Europe, on passera de la théorie à la pratique. Le Vatican interviendra d'une façon utile pour limiter les arme-

ments. Nous allons assister à la faillite du matérialisme.

Pour l'hiver, je vois des inondations. Mais, en revanche, un bel été, avec une très abondante récolte.

En ce qui concerne la mode, faillite de la mode actuelle et de la robe-sac. On revient à une mode plus féminine.

Je vois des mariages dans les familles royales. Margaret ne fera qu'un mariage d'amour. Mais cela approche. Il se pourrait bien aussi que l'enfant d'Espagne se marie.

En littérature, on va voir revenir un courant plus sentimental. Un jeune romancier français, encore inconnu, écrira un livre qui sera beaucoup de bruit.

Les Américains arriveront à lancer leur satellite, mais les hommes n'iront pas dans la lune en 1958.

Un pèlerinage sentimental de Townsend en Afrique

Moins de quinze jours après que la princesse Margaret eut passé un « week-end du souvenir » à Uckfield House, où s'écoulèrent ses derniers jours avec le colonel Townsend, celui-ci a fait un pèlerinage sentimental en Afrique du Sud et a revisité les endroits où, voici dix ans, il avait été heureux en compagnie de la sœur de la reine, écrit « France-Soir ».

Celle-ci, alors âgée de 17 ans, accompagnait son père le roi George VI dans sa tournée officielle en Afrique du Sud. Le colonel Townsend n'était encore que l'écurier royal et le monde n'avait aucun soupçon du tendre lien qui unissait déjà ce roturier et la fille du roi d'Angleterre.

Abandonnant sa jeep, avec laquelle il a déjà parcouru plus de 40.000 kilomètres de son « tour du monde de Poubli », l'ancien écurier royal a revu les endroits où, voici dix ans, il suivait pas à pas une jeune princesse de 17 ans dont il était déjà amoureux et qui était amoureuse de lui. Il s'est longuement arrêté dans le petit village où la princesse avait commis une « faute ». Elle avait ri lorsque la femme d'un chef indigène avait trébuché. Son père, fort mécontent, l'avait punie le soir même en la privant d'assister au grand bal du gouverneur. Peter Townsend n'a interrompu son pèlerinage que pour passer le jour de Noël chez des amis dans les collines de Ranskei.

« Je ne peux pas trouver la paix, a-t-il déclaré à un correspondant britannique, partout des foules considérables me suivent. Mon avenir? Je ne sais pas encore ce que je vais faire. J'ai reçu de nombreuses propositions, mais je n'ai pas encore pris de décision.

Des autorails conduiront les passagers d'Orly ou du Bourget au centre de Paris en dix-huit minutes

Exclusivité de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'aéroport de Paris est celui dont le trafic croît le plus rapidement par rapport aux autres aéroports d'Europe. Il connaîtra un essor plus grand encore lorsque seront réalisés les projets mis sur pied par M. Bonnefous, ministre des travaux publics et des transports.

Orly sera alors à dix-huit minutes de Paris. Deux projets sont actuellement à l'étude, qui diffèrent quant à la sortie de l'aérodrome, mais empruntent ensuite la voie ferrée aboutissant à la gare d'Orsay. C'est donc au cœur même de Paris que les étrangers débarqueront.

Sortant de l'autorail, les passagers trouveront un trottoir roulant qui les emmènera avec leurs bagages jusqu'à la station de taxis.

Cette liaison ferroviaire coûterait 10 milliards de francs français. Mais M. Bonnefous est parvenu à convaincre certains intérêts privés de financer en partie le projet. Les passagers venant d'Orly économiseront près de trois quarts d'heure sur le temps de trajet actuel. S'il ne faut qu'un quart d'heure environ pour gagner la porte d'Italie, les encombrements entre la périphérie et les Invalides allongent considérablement la durée du transport qui est en moyenne d'une heure.

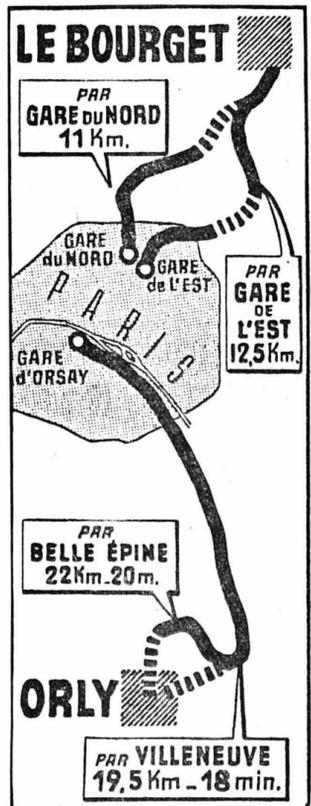
Début probable des travaux au cours du premier trimestre 1958, fin probable en 1961.

M. Bonnefous a fait mettre à l'étude un projet similaire pour relier le Bourget à la gare d'Est ou du Nord. Le trajet actuel, par car, dure au minimum quarante minutes. Il ne prendrait plus qu'un quart d'heure.

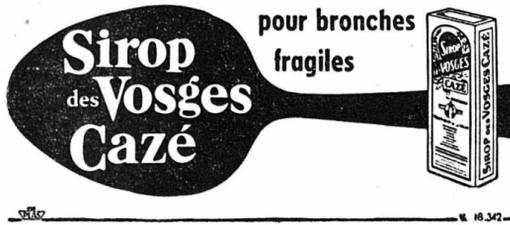
Une heure gagnée sur la douane

Il voudrait en outre pousser plus loin la rationalisation des formalités de douane. Celles-ci pourraient avoir lieu à bord de l'autorail de liaison. Économie de temps: une Paris deviendrait ainsi la plus moderne des capitales sur le plan des liaisons aériennes.

S. MESSNIL-GRENTE.



La liaison par autorail conduira en dix-huit minutes les passagers d'Orly à la gare d'Orsay, au lieu d'une heure actuellement par la route. Les passagers du Bourget arriveront aux gares du Nord ou de l'Est en un quart d'heure au lieu de quarante minutes à une heure actuellement par la route.



pour bronches
fragiles

Sirop
des Vosges
Cazé

TEINTURERIE DU BASSIN 3 pour 2 nettoyages à sec, rue du Bassin 2

Atelier : Port-d'Hauterive, Rouges-Terres 31



TEINTURERIE DU BASSIN
NEUCHÂTEL

Nettoyage à sec

Rue du Bassin 2 Tél. (038) 5 25 52

PRÊTS

sans aucune formalité sur toutes valeurs, assurances-vie, bijoux, appareils ménagers, radios appareils photo, articles de sport, tableaux, meubles, etc.

CAISSE NEUCHÂTELOISE DE PRÊTS SUR GAGES S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS
4, rue des Granges, tél. (039) 2 24 74
derrière l'hôtel de ville

3 pour 2

TEINTURERIE AU CHIKITO

G. AUBRY TÈL. 5 18 45

Il n'est jamais trop tôt — mais souvent trop tard pour s'assurer

Winterthur ACCIDENTS

Sur commande, nous vous préparons deux de nos délicieuses spécialités :

le caneton nouveau à l'orange
le filet de bœuf « Wellington »
sauce béarnaise

Les Halles
CENTRE GASTRONOMIQUE

TEINTURERIE THIEL
NETTOYAGE CHIMIQUE
NEUCHÂTEL
GRANDE PROMENADE FAUBOURG DU LAC 25

10%

Rabais spécial d'hiver pour tous travaux de nettoyage chimique

PRÊTS

de 300 à 2000 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. Service de prêts S. A., Lucerne 16 (Rumline), Lausanne, tél. (021) 22 52 77.

Les HALLES ignorent la volaille congelée

Ravissants

CHATONS

propres cherchent parents adoptifs, si possible avec jardin. S'adresser à Mme Simone Walker, tél. 6 44 44. Areuse.

La Grappilleuse

(au haut des Chavannes) se recommande toujours pour meubles, vêtements, lingerie, lainages, jouets, etc. — Elle envoie son commissionnaire à domicile. — On peut téléphoner au No 5 26 63. Merci d'avance.

Réparations, nettoyages

de tous tapis PERSEES et autres. Georges CAVIN, ruelle de l'Immobilier No 12. Tél. 5 49 48.

Confiez la taille de vos arbres fruitiers, etc., à

FLORIVAL

entreprise de jardinage-paysagiste. Devis sur demande. Tél. (039) 2 25 22, la Chaux-de-Fonds.

Prêt

Qui aurait l'amabilité de prêter la somme de **Fr. 1000.-** à personne solvable ? Remboursement garanti, à convenir. Adresser offres écrites à U. O. 61 au bureau de la Feuille d'avis.

4 générations de père en fils au service de la clientèle piano

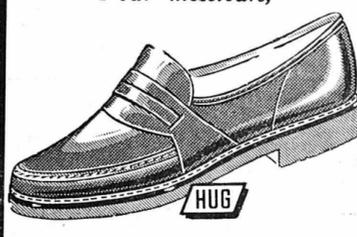
PIANOS STROBEL

Accords - Réparations - Ventes Transformations - Polissages - Devis

PESEUX, chemin Gabriel 26 - Tél. 8 23 24
Se rend régulièrement dans votre région

La fondeuse bourguignonne est vraiment bien servie à la Cave neuchâtelaise

Pour messieurs,



Fr. 29.80

box, brun ou noir semelle de caoutchouc (élastique sur le cou-de-pied)

J. Kurth S.A.
Seyon 3, NEUCHÂTEL

Nouveau cours de comptabilité

degré débutant et moyen, préparant à l'examen du certificat. Un soir par semaine.

ECOLE BENEDICT NEUCHÂTEL

GRAND CONCOURS

1^{er} prix Fr. 100.- 4^{me} prix Fr. 25.-
2^{me} prix Fr. 75.- 5^{me} prix Fr. 10.-
3^{me} prix Fr. 50.- plus différents prix de consolation

A l'occasion de la fin de l'année du Jubilé des 25 ans de Migros Neuchâtel, nous organisons un concours sur le thème

« Comment j'ai découvert Migros et ce qu'elle signifie pour moi »

Les meilleurs travaux seront primés et publiés dans « Construire ». Ils doivent comporter au maximum la valeur de 2 pages à la machine à écrire (interlignes 2). Notre concours n'étant pas destiné uniquement aux lettrés, nous aimerions spécifier que le jury ne se bornera pas à apprécier la forme et le style ; au contraire, on tiendra surtout compte de l'esprit dans lequel les travaux seront rédigés. Ils doivent donner en premier lieu une image fidèle du rôle que joue Migros dans un ménage.

Nous invitons cordialement nos coopérateurs, et tout spécialement les ménagères qui connaissent bien Migros par leurs propres expériences, à participer à ce concours. Le jury sera constitué par les membres de l'administration, de la direction et du comité coopératif de Migros Neuchâtel.

Les travaux devront être remis à la Société coopérative Migros, Neuchâtel, jusqu'au 31 janvier au plus tard.

Et bonne chance à tous !

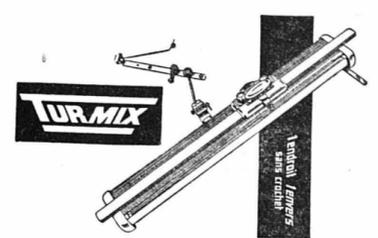
MIGROS NEUCHÂTEL

Cours de tricotage GRATUIT

Excellente occasion de vous faire démontrer notre appareil !

JEUDI 9 JANVIER 1958
HOTEL DU SOLEIL
1, rue du Seyon, Neuchâtel
15 h. - 18 h. et 19 h. 30 - 21 h. 30

TURMIX S. A., Künsnacht/ZH



SALLE DE MUSIQUE - LA CHAUX-DE-FONDS

DIMANCHE 12 JANVIER 1958

Matinée à 15 heures Soirée à 20 h. 30

Le plus grand orchestre de jazz du monde

LIONEL HAMPTON

**** ET SES 22 SOLISTES ****

Concert donné sous les auspices de
LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS

Prix des places : Fr. 3.30 à Fr. 11.- (taxe comprise)

Location : Neuchâtel, Ecole Club Migros, 16, rue de l'Hôpital
La Chaux-de-Fonds : magasin de tabac du théâtre, dès le 6 janvier 1958

3 pour 2 mode

teinturier

L'ETOILE DU MATIN, JONGNY,
Tél. 5 33 36

fermée depuis septembre pour l'installation du chauffage central et diverses améliorations, s'ouvrira au début de janvier comme

Maison de convalescence et de repos

Par contre, **DÈS JANVIER**, la PROPRIÉTÉ DE NANT, Corsier, tél. 5 33 04, recevra les personnes nécessitant soins, cures et traitements pour affections nerveuses.

Ces deux maisons vont donc inverser leur tâche respective.

PETIT NOUVEL-AN

HÔTEL DES COMMUNES
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE (NE)

CE SAMEDI 11 JANVIER 1958

nous nous faisons un plaisir de vous y convier.
Dans une ambiance et un décor féériques,
l'orchestre HARRY'S et sa chanteuse LILIANE JACQUES animeront le bal.

MENU

Fumet de charolais au Sandeman
Brindilles de Parmesan

Le Délice de Saint-Hubert en croûte
Salade japonaise

Le chapon nouveau à la broche
Les pommes allumettes
La sélection de légumes

La salade de Bruxelles en vinaigrette

Le choix de fromages

Le vacherin glacé à la Belle Fruitière

Prix : Fr. 15.-, bal compris
Prière de réserver sa table - Tél. 7 21 20

Petit Nouvel-an à la Vue-des-Alpes

Samedi 11 janvier, dès 19 h. 30

Repas sanglier

suivi d'un grand bal

animé par l'orchestre «HOT BOYS» (4 musiciens)

Prix du repas, entrée au bal comprise, Fr. 10.-
Retenez vite votre table, s.v.p. ~ Tél. (038) 7 12 93

ANGLAIS

Nouveaux COURS DU SOIR, tous degrés. Préparation à l'examen de l'Université de Cambridge (pour le mois de juillet) et de la Chambre britannique de commerce (pour le mois de mars).

Professeurs de langue et de nationalité anglaises

ECOLE BENEDICT - NEUCHÂTEL

Ongles soignés - Mains enviées

MANUCURE

ANYNIA KETTERER
Tél. 5 34 32

Sur demande, service à domicile

ANGLAIS

Mlle G. DU PONTET
PROFESSEUR

a repris ses leçons

Tél. 5 66 93 « Rialto », Louis-Favre 29

de 8 à 10... un bon petit café et un croissant frais... en forme pour la journée !

La Cave Neuchâtelaise

PIANOS neufs et d'occasion

selon le mode de « location-vente » — pas d'engagement d'achat
Conditions très intéressantes
RENSEIGNEMENTS CHEZ



HUG & Cie, musique, NEUCHÂTEL

Véhicules à moteur

Renault Frégate

10 CV, modèle 1953, Limousine 4 portes, bleue. Révisée depuis 30.000 km.

J.-L. SEGESSEMAN, GARAGE DU LITTORAL
NEUCHÂTEL - Pierre-à-Mazel 51 - Agence Peugeot
Début nouvelle route des Falaises Tél. 5 26 38

A vendre d'occasion
« Peugeot 203 »
révisée. — Tél. 5 50 58.

A vendre
« Austin »
70 A, 12 CV; très soignée, intérieur cuir, en parfait état. Une

« Vauxhall »
7 CV, excellent moteur, peinture neuve claire, révisée. Prix exceptionnel. S'adresser : Berger, rue du Locle 20, La Chaux-de-Fonds. Téléphone (039) 2 52 22.

A vendre
TRICAR

de livraison, 2 places avec pont, charge 375 kilos, modèle 1953. — S'adresser à Métaux Précieux S. A.

A vendre ou à échanger

Pont basculant de 2 1/2 m³ avec dispositif complet. Convient pour « Ford », « Chevrolet », « Bedford », etc. On échangerait contre voiture d'occasion ou fourgon « VW », « Taurus ». Faire offres sous chiffres W. P. 35 au bureau de la Feuille d'avis.

BERNINA

Nouvelle représentation des machines à coudre BERNINA

pour les districts de La Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers. Jusqu'à l'achèvement des travaux d'aménagement du magasin, la vente aura lieu au premier.

Représentation officielle pour les districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle:
A. Brusch, 76, Rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds Tél. 039 22254

L. Carrard
9, Rue des Epancheurs
Neuchâtel
Tél. 038 5 20 25

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Situation confuse dans une province indonésienne

Le nord de Célèbes rompt toutes relations administratives avec la capitale de l'île

Dans le sud, une bande de rebelles attaque une localité

DJAKARTA, 7 (A.F.P.). — La situation confuse qui règne à Célèbes depuis quelques jours fait l'objet d'un rapport présenté actuellement au général A. H. Nasution, chef d'état-major de l'armée indonésienne, par le major Sombho, commandant militaire du nord et du centre de Célèbes, qui s'est rendu à cette fin « quelque part à Java », a annoncé le major Harsono, porte-parole de l'armée.

Selon le porte-parole, la population du nord et du centre de Célèbes se serait « soulevée » contre les leaders du mouvement « premesta » qui se sont emparés du pouvoir régional.

Le mouvement « premesta » a été fondé en mars 1957 par le lieutenant-colonel Ventje Sumual, ancien commandant de l'Indonésie orientale, pour s'opposer à la politique du gouvernement central de Djakarta. Le colonel Sumual se trouve en ce moment dans la région nord de Célèbes où a rompu toutes relations administratives, le 1er janvier, avec Macassar, capitale de l'île.

Des rebelles dans le sud

D'autre part, on apprend à Djakarta que, dans le sud de Célèbes, une

bande de rebelles du mouvement islamique « Darul Islam » a attaqué la localité de Mamudju qui a été abandonnée par la quasi totalité de ses trois mille habitants.

Séparation effective

Selon la radio de Menado, capitale de la nouvelle province indonésienne, M. Manoppo, gouverneur civil de cette province, a déclaré que la séparation administrative et financière de la province nord des Célèbes du reste de l'île est devenue une réalité.

Le nord de Célèbes avait décidé de rompre le 1er janvier toutes les relations administratives et financières avec Macassar, capitale de la province de Célèbes.

ISRAËL

Joanovici demande le droit d'asile

JERUSALEM, 7 (A.F.P.). — Joseph Joanovici, dont le signalement avait été fourni par l'Interpol à la police israélienne il y a deux mois, a débarqué à Israël il y a environ cinq semaines avec un passeport, au nom de Joseph Levy, qui aurait été délivré à Rabat.

Confondu, dès son arrivée, avec d'autres immigrants marocains, la police devait l'appréhender chez des parents où il était descendu. Relâché sous caution, il alla demeurer à Haïfa.

Le plus grand secret avait été gardé sur la présence de Joanovici, au point que hier matin encore, un porte-parole officiel de la police, interrogé, démentait la présence du trafiquant en Israël. Dans l'après-midi, le porte-parole a expliqué que « cette erreur provenait d'un manque de coordination avec les services de recherches criminelles ».

Le principe essentiel de l'Etat d'Israël étant celui de la porte ouverte aux juifs du monde entier, Joanovici, qui est israélite, réclame le bénéfice du droit d'asile. Cependant, la collaboration d'Israël avec l'Interpol montre déjà que Joanovici n'est pas considéré comme « un israélite comme les autres ».

On souligne enfin que malgré l'absence de conventions, une demande d'extradition concernant Joanovici a été transmise aux autorités israéliennes par la France le 20 décembre dernier.

Confiance à Ben Gourion

JERUSALEM, 8 (Reuter). — Le parlement israélien a accordé mardi soir par 76 voix contre 33 sa confiance au nouveau gouvernement de M. Ben Gourion.

Le président du Conseil a annoncé qu'il présentera une loi destinée à empêcher la divulgation des secrets d'Etat et à condamner les individus ou les journaux commettant des infractions dans ce domaine. M. Ben Gourion a déjà discuté de ce projet de loi avec les représentants de la presse.

Lors du débat, les députés des partis gouvernementaux de gauche (« Mapam » et « Achdut Haavoda ») ont fait des réserves sur l'attitude future de leurs partis.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Scepticisme à Bonn au sujet des réductions de troupes soviétiques

BONN, 7 (D.P.A.). — L'annonce, par Moscou, d'une réduction de 300.000 hommes des forces armées soviétiques, est accueillie avec scepticisme à Bonn. On souligne dans les milieux gouvernementaux que les indications fournies ne permettent pas de formuler un jugement. On ajoute cependant qu'une telle réduction était absolument indispensable pour des raisons internes de politique économique. En outre, l'introduction des armes modernes entraîne partout dans le monde une diminution des effectifs.

Pour savoir s'il s'agit d'une véritable contribution à la détente, ou même d'un véritable désarmement, il faudrait que les points suivants soient précisés : à quelle limite appartiennent les soldats licenciés ? S'agit-il d'hommes de l'élite ou des réserves ? Dans quelle mesure seront-ils remplacés par des recrues ? Les unités réduites ont-elles touché de nouvelles armes, plus efficaces ?

Toutes ces questions sont sans réponse, ce qui montre une fois de plus la nécessité de contrôle et d'inspections réciproques.

Le procès du « Pamir »

LUBECK, 7 (A.F.P.). — Au cours des débats de mardi matin de l'office maritime de Lubeck, sur le naufrage du « Pamir », un des six matelots rescapés, Gunther Haselbach, de Kisl, a déclaré que le second officier Buschmann avait remarqué que la limite de stabilité du « Pamir » était de 37 degrés. Le second officier aurait ajouté « un vapeur ne naviguerait pas dans de telles conditions ».

Les débats de mardi matin n'ont, d'autre part, pas encore permis d'établir si les grèves de Buenos-Aires ont pu avoir une influence quelconque sur le manquement de la limite de stabilité du port, quelques jours avant le naufrage.

Projet américain de réponse à l'URSS

Une réunion « au sommet » doit être préparée à un échelon inférieur

WASHINGTON, 8 (A.F.P.). — Une réunion « au sommet » entre l'est et l'ouest, ne pourrait être couronnée de succès que si elle était soigneusement préparée d'avance avec un échelon inférieur et si son ordre du jour se limitait à l'examen de questions concrètes et précises en dehors de toute propagande. Elle est la substance, croit-on savoir dans les milieux informés de Washington, de la réponse que les Etats-Unis désirent adresser au maréchal Boulganine et qui sera préalablement examinée mercredi à Paris par le Conseil de l'O.T.A.N.

Sans fermer la porte à une rencontre futur des chefs de gouvernement le président américain estime que la préparation indispensable à une telle conférence pourrait commencer aussitôt que possible.

Crédits supplémentaires

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Affectation des crédits

Les crédits supplémentaires de 1.260.000.000 de dollars seront affectés :
● A l'accélération et à l'expansion des programmes de modernisation du commandement de l'aviation stratégique : 219.000.000 de dollars.

● Au développement des fusées à longue portée, y compris la construction de rampes de lancement de fusées balistiques et celle de sous-marins dotés de plates-formes pour le lancement de ces engins : 329.000.000 de dollars.
● A l'établissement d'un système de détection des fusées balistiques ennemies : 683.000.000 de dollars.
● A l'extension du système de détection semi-automatique de la défense anti-aérienne 29.000.000 de dollars.

Le budget

Avant l'ouverture de la séance, M. Eisenhower a déclaré à 11 membres républicains du Congrès qu'il présenterait le 13 janvier un budget équilibré pour 1958-1959 s'élevant à 74 milliards de dollars, ce qui constitue un record pour le temps de paix.

Callas remplacée

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le comte Latini, intendant de l'Opéra, a précisé dans une déclaration, qu'en raison de l'incident que suscita jeudi dernier la sortie de Mme Meneghini-Callas, il n'avait pu accéder à la prière de la cantatrice de reparaitre sur scène pour y tenir le premier rôle de la « Norma », dans les deux dernières représentations. Le comte Latini ajouta qu'il avait été de son devoir de saisir les autorités compétentes de l'incident qui s'était produit à l'ouverture de la saison de l'Opéra de Rome, de leur exprimer ses soucis et de leur demander si la préfecture, pour des raisons d'ordre public, ne s'opposerait pas à ce que la cantatrice tint le premier rôle dans les deux représentations de la « Norma » de mercredi et de samedi. L'intendant a poursuivi : « La préfecture m'a répondu aujourd'hui qu'elle partageait mes craintes et qu'elle était aussi d'avis qu'il serait indispensable de remplacer Mme Callas pour les représentations encore à donner ».

Qui remplacera la Callas samedi ? Ce sera donc Anita Cerquetti, du théâtre « San Carlo » de Naples, qui le 4 janvier remplacera Mme Meneghini-Callas dans le rôle de la « Norma » de Bellini, qui aura aussi ce premier rôle mercredi. En revanche, samedi, du fait d'engagements antérieurs à Milan, elle ne sera pas à même de chanter une troisième fois la « Norma ».

L'avocat de la soprano ROME, 7 (A.F.P.). — Mme Maria Meneghini-Callas a confié à l'avocat Ercole Graziadei le soin de ses intérêts. L'avocat a déjà fait parvenir à la direction de l'Opéra de Rome une demande d'entretien. Les deux parties maintiennent la plus grande réserve sur cette question.

Fusée humaine

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En effet, d'après des informations parvenues à Washington, la radio soviétique, dans une émission intitulée « Journal de la science et de la technologie », a diffusé dimanche soir à l'intention des auditeurs soviétiques un reportage sur le lancement imaginaire d'une fusée ayant un homme à bord — lancement qui, a précisé le speaker de Radio-Moscou, pourrait avoir lieu dans un avenir relativement proche.

Ce reportage comprenait une prétendue conversation avec le premier voyageur cosmique installé à bord du « spoutnik ». Ce voyageur donnait entre autres un compte rendu des zones géographiques par-dessus lesquelles évoluait le « véhicule interplanétaire ». C'est en 1938 que l'acteur bien connu Orson Welles avait relaté sur un réseau de radiodiffusion américain une invasion imaginaire de la planète par les Martiens. Une foule d'auditeurs, qui n'avaient pas entendu le début de cette émission, avaient été pris de panique, et il avait fallu de nombreuses heures à la police et au service d'ordre pour rétablir le calme en faisant diffuser partout qu'il ne s'agissait que d'une invasion fictive.

Informations de toute la Suisse

Le vent soufflant à plus de 100 km. à l'heure dans la nuit de lundi à mardi LA TEMPÊTE A PARTICULIÈREMENT ÉPROUVÉ LA SUISSE ORIENTALE

Un peu partout, des toits, des arbres et même des réverbères ont été emportés - La circulation ferroviaire, dans diverses régions du pays, a été entravée -

BERNE, 7. — Le vent tempétueux de la nuit de lundi à mardi qui soufflait à la vitesse de plus de 100 km. à l'heure a provoqué divers incidents sur le réseau des C.F.F., notamment en Suisse orientale.

Le plus grave s'est produit à la gare de Weesen, où la toiture d'une baraque dans laquelle sont emmagasinés des matériaux servant à la construction du tunnel destiné à la double voie, sous le Kerenzerberg, a été arrachée ; elle est tombée sur un train de voyageurs passait, hier matin vers 6 heures. Il en est résulté de gros dégâts. Le trafic a été interrompu entre Weesen et Muehlehorn, le long du lac de Walenstadt, tronçon de la ligne zuricoise, durant toute la matinée.

Un autre incident s'est produit dans le canton de Glaris, cette fois-ci. Un bloc de rocher s'est abattu sur la ligne Glaris-Linthal, entre Ennenda et Mittoedi, mardi matin vers 5 h. Le trafic a dû être interrompu, mais il a repris à 7 h. 30 déjà.

Entre Saint-Gall et Rorschach, ce sont des pantographes de locomotives qui ont littéralement déraillé, c'est-à-dire qu'ils sont sortis de la ligne de contact. De plus, un arbre est tombé sur la voie. Il en est résulté des perturbations, mais le trafic a pu reprendre normalement.

Des trains détournés

BERNE, 7. — La tempête a provoqué de graves perturbations hier matin à l'aube dans la région de Lucerne.

Sur la ligne du Gothard, la ligne de contact a été arrachée à 4 heures, entre Lucerne et Muggen. Il en est résulté de gros retards allant jusqu'à cinquante minutes.

La ligne de contact a été également arrachée entre Zoug et Walchwil, tronçon de la ligne du Gothard, direction Zurich. Les trains

entre Arth Goldau et Zoug-Zurich ont été détournés momentanément par Rotkreuz et Immensee.

Véritable ouragan sur Bâle

BALE, 7. — La tempête a soufflé sur Bâle et les environs. Elle a été des plus violentes et a pris même la forme d'un ouragan. Des arbres ont été déracinés, des branches cassées et des toitures abîmées, sans compter l'effondrement de nombreuses cheminées.

A Zurich, les premiers secours sur le qui-vive

La tempête de vent qui s'est abattue dans la nuit de lundi à mardi sur Zurich a causé divers dégâts. Des toits de zinc et des tuiles ont été emportés, des échafaudages démolis et des arbres déracinés. De nombreux carreaux de fenêtres et la grande vitrine d'un café ont été brisés.

Le poste des premiers secours a été toute la nuit à l'œuvre pour éviter des dégâts causés par des écroulements et pour protéger les gens.

A Frauenfeld, les entreprises ont été réduites au chômage

La tempête a endommagé deux conduites à haute tension dans les environs de Winterthur et entre Toess et Frauenfeld. Cette ville fut de ce fait privée de courant entre 6 et 10 heures. Toutes les entreprises industrielles marchant à l'électricité n'ont pas pu travailler. La « Thurgauer Zeitung » a dû être imprimée hors du canton et de ce fait sortir avec retard et sous un format réduit.

A Frauenfeld, la tempête a arraché le toit de cuivre d'une maison d'école.

Dans les forêts environnant le chef-lieu de nombreux arbres ont été déracinés.

Réverbères, portes et volets arrachés à Saint-Gall

Les pompiers du poste permanent de Saint-Gall ont été alertés à plusieurs reprises dans la nuit de lundi à mardi en raison de la tempête. Dans les premières heures de mardi, des arbres déracinés par le vent tombèrent dans les rues. Des toits furent arrachés et des cheminées tombèrent. La tempête a aussi arraché des volets, des réverbères, et démolit des portes de jardin et des clôtures. Les routes et les jardins étaient, mardi matin, recouverts de branches brisées et de feuillages arrachés.

Se jetant sur un bloc de rocher un rapide dérailla sur le Loetschberg

Aucun voyageur n'a été blessé

BERNE, 7. — La direction du chemin de fer Berne-Lötschberg-Simplon communique :

Hier soir vers 18 h. 15, dans un épais brouillard, le rapide No 141 Brigue-Berne-Bâle s'est jeté sur un bloc de rocher qui était tombé sur la voie. La locomotive et le wagon-poste ont été projetés hors des voies et ont glissé de côté. Le wagon à bagages, les trois premiers wagons de voyageurs ont déraillé. Aucun voyageur n'a été blessé. Le personnel de la locomotive et du wagon-poste n'a eu que des blessures légères. Le trafic des voyageurs a dû être temporairement détourné par Lausanne. On espère pouvoir rétablir le trafic régulier dès ce matin.

Les dégâts dans le canton de Fribourg

L'ouragan de lundi et mardi a occasionné des dégâts en pays de Fribourg.

En Singine, au hameau de Riggsberg (Saint-Ours), un hangar à fourrage a été emporté et le foin dispersé. A Montagny-la-Ville, une cheminée de ferme a été renversée. A Attalens, en Veveyse, une porte de grange a été arrachée par la violence du vent.

A la Tour-de-Trême, ainsi qu'à Fargagny-le-Grand, des tuiles ont été enlevées et éparpillées.

Une route obstruée dans le Jura

La tempête qui sévit dans tout le pays a eu aussi des répercussions dans le Jura. Dans le val Terbi en particulier, le trafic postal régulier a subi des interruptions, de gros sapins arrachés par le vent ayant obstrué la chaussée.

A Glovelier, dans le district de Delémont, le toit d'une maison a été arraché. A Bonfol, en Ajoie, une conduite d'électricité a été coupée.

Des éboulements en Valais

La pluie qui ne cesse de tomber en plaine et dans les vallées, en Valais, depuis samedi soir, a provoqué en plusieurs endroits de petits éboulements, dont le plus important est celui qui a coupé la route de Fey à Nendaz.

Décès de M. Rudolf Heberlein



M. Rudolf Heberlein, président du conseil d'administration de la Swissair, est décédé dans la nuit de lundi à mardi à l'âge de 57 ans, des suites d'une crise cardiaque. Né à Bombay, le défunt avait étudié la chimie à l'E.P.F. et avait passé son doctorat à Genève. Personnalité éminente de l'industrie textile suisse, il présida différents conseils d'administration. Il fut également président de l'Union suisse des consommateurs d'énergie électrique. A la Swissair, dont il présidait le conseil d'administration depuis 1951, il s'employa à l'introduction du trafic aérien intercontinental et a ainsi contribué au prestige international de notre compagnie de navigation aérienne.

CONFÉDÉRATION

Le 9 janvier, à Berne,

«Conférence de conciliation» sur les finances fédérales

Le 9 janvier prochain, de nouvelles délibérations auront lieu à Berne au sujet du futur régime financier de la Confédération. En effet, des sous-commissions des deux Conseils se réuniront en commun, afin d'examiner le nouveau tarif envisagé pour l'impôt de défense nationale sur les personnes morales, comme il a été proposé au Conseil des Etats peu avant l'interception des délibérations de décembre. On peut admettre qu'un principe, une entente pourra être réalisée, sans de trop grosses difficultés, sur ce point.

Il n'est pas non plus exagéré de penser que la discussion portera aussi sur les autres divergences, puisque se trouveront réunis, à cette occasion, les meilleurs connaisseurs en la matière des deux Conseils. Les délibérations pourraient ainsi revêtir le caractère d'une sorte de conférence de conciliation officieuse, où les points de vue seraient confrontés, de même que les possibilités d'aboutir à un compromis.

61 millions pour les P.T.T.

BERNE, 7. — Le Conseil fédéral a adopté mardi un message à l'appui d'une demande de crédits d'ouvrages pour la construction et l'aménagement de bâtiments et l'achat d'immeubles à l'usage des P.T.T. Le montant total des crédits demandés s'élève à 61 millions 386.500 francs, qui se répartit comme suit :

Bâtiment des postes à Lausanne-gare, 35.695.000 fr.; bâtiment des téléphones à Lausanne-la Sallaz, 875.000 fr.; bâtiment des téléphones et télégraphes à Genève-Pâquis, 3.050.000 fr.; bâtiment des P.T.T. à Ostermündigen-Berne, 14.962.500 fr.; bâtiment des postes Berne-gare, 5.050.000 fr.; bâtiment des postes Mendrisio-gare, 598.500 fr.; bâtiment des téléphones Zofingue, 575.000 francs; bâtiment des téléphones Olten, 580.000 fr.

FRIBOURG

Après la mort du préfet Duruz

Un troisième procès de presse

FRIBOURG, 7. — M. Pierre Barras, rédacteur à la « Liberté » et secrétaire du parti conservateur fribourgeois, a décidé de déposer également une plainte pénale contre le journal « La Gruyère », de Bulle, à la suite des articles publiés le samedi 4 janvier et intitulés l'un : « Après la mort tragique du préfet Duruz », les « Assassins », et l'autre « La presse et l'affaire Duruz ».

SCHWYZ

Une auto démolie par un train

Un mort, une blessée

WOLLERAU, 7. — Lundi soir, une automobile est entrée en collision avec un passage à niveau non gardé, avec un train des chemins de fer du sud-est roulant en direction de Samstagen. Le véhicule a été entraîné sur 70 mètres et complètement démolit. Le conducteur, M. Erwin Cavelli, 22 ans, de Wollerau, a été tué, alors que sa passagère était transportée à l'hôpital, grièvement blessée.

Les Six ont terminé leurs travaux

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En attendant, les superministres sont seulement invités à convoquer leurs commissions, de préférence à Val Duchesne près de Bruxelles ou à Luxembourg, siège actuel du pool charbonnier, pour des raisons de commodité.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE N'A PAS ÉTÉ DÉSIGNÉ

La désignation des grands patrons qui vont administrer les organismes européens a été beaucoup plus facile. Comme prévu, c'est le Français Louis Armand, ingénieur des mines, directeur de la S.N.C.F., apôtre de l'énergie atomique et même de l'énergie solaire, qui dirigera l'Euratom et le professeur de droit allemand Walter Hallstein, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du gouvernement de Bonn et auteur d'une thèse sur le Traité de Versailles, qui dirigera le Marché commun. L'ancien ouvrier chaudronnier et leader syndicaliste belge Paul Finet remplace M. René Mayer à la tête de la Haute autorité du pool charbonnier, tandis qu'un savant économiste et député italien, M. Pietro Campilli sera le président de la Banque européenne d'investissements.

Les Six n'ont pas désigné de président de l'Assemblée européenne mais recommandé l'élection d'un Italien, ni de président de la Cour de Justice mais recommandé la désignation d'un Hollandais. M.-G. G.

Remaniement ministériel anglais

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dès le retour au pouvoir des conservateurs en 1951, il participa au gouvernement en tant que ministre des pensions. Lorsque ce ministère fut incorporé à celui de la sécurité sociale, M. Heathcoat-Amory devint ministre d'Etat au commerce, et à ce titre fut pendant trois ans le principal adjoint de M. Thorneycroft qu'il vint de remplacer. En 1954, il se vit confier le ministère de l'agriculture et des pêcheries. C'est surtout un homme d'affaires, aux conceptions modernes : il est partisan d'une « démocratie industrielle » fondée sur la participation ouvrière aux bénéfices et la consultation entre patronat et syndicats.

Sur le plan politique, il se situe à l'aile gauche du parti conservateur : c'est lui qui, au sein du parti conservateur, dirigea l'attaque contre l'intervention alliée en Egypte, attaque qui devait mener à la démission de sir Anthony Eden.

Départ de M. MacMillan

LONDRES, 7 (Reuter). — Le premier ministre MacMillan est parti mardi à 11 h. 10 pour la Nouvelle-Delhi. Il a déclaré avant son départ que les récentes difficultés internes étant résolues, « le gouvernement va pouvoir s'attaquer à sa tâche avec fermeté ». Ce qui compte, a-t-il ajouté, c'est l'équipe, et non les individus.

ROUMANIE

Mort du président de la République

MOSCOU, 7 (A.F.P.). — M. Petru Groza, président du Praesidium de l'Assemblée populaire roumaine est décédé après une longue maladie, annonce l'agence Tass.

En ALBANIE, une nouvelle de Radio-Tirana a annoncé qu'un avion à réaction américain du type T-33 avait été contraint à atterrir, après qu'il eut violé l'espace aérien de ce pays.

En EGYPTE, M. Nasser a déclaré que son petit pays ne voulait pas s'opposer aux Etats-Unis. « Nous sommes prêts à améliorer nos relations avec l'Amérique, mais nous en laissons l'initiative à M. Dulles ».

STUDIO
DERNIER JOUR
du meilleur film anglais de 1956
LA BATAILLE
du Rio de la Plata
Cuirassé GRAF SPEE
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30
5 30 00

Cinéma des ARCADES
DERNIER JOUR
du grand film français
Le 7^{me} commandement
avec EDWIGE FEULLÈRE
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30
5 78 78

AVIS TARDIFS

HEUTE ABEND 20 h. 30
Projektionssaal No 5 im Schulhaus
Terreaux

UEBER NEPAL ZUM DHALAGIRI

Kommentierter
Lichtbildvortrag
Referent : Werner Stäubli, Leiter der
Himalaya-Expedition 1958
Unkosten-Beitrag Fr. 1.60
Deutschschweizer-Verein Neuchâtel

CHAPELLE DES TERREAUX

Ce soir, à 20 h. 15
a) une prière « Sacerdotale »
(Eph. 3 : 14-21)
(à cause de sa parenté avec Jean 17)

Semaine universelle de prière

Alliance évangélique, Neuchâtel

STAMM 1908

CE SOIR

HÔTEL DU SOLEIL

NEUCHÂTEL

O.J.

(1948 à 1943)

JUNIORS

(1942 à 1939)

Cet après-midi cours annulé

Le cours à ski reprendra dès mercredi 15 janvier, départ de la Poste à 13 h. 30
Prix : Fr. 2.50 (transport, leçons et thé)
En cas d'incertitude, le No 11 renseigne

« L'AUVENT »
sur la route de la Chaux-de-Fonds
FERMÉ
jusqu'au 1er mars

8
janvier

Aujourd'hui
SOLEIL lever 8.15
coucher 16.56
LUNE lever 8.54
coucher 19.26

AU JOUR LE JOUR

Il y a cinquante ans (suite)

Poursuivons notre promenade, commencée hier, à travers le rapport de gestion du Conseil d'Etat pour l'année 1908.

Il y a cinquante ans, on comptait dans le canton 688 établissements publics, soit 176 hôtels et auberges et 512 cafés et cabarets. Aujourd'hui, il n'y a plus que 148 hôtels et auberges et 316 cafés et cabarets. En 1908, il y avait un établissement pour 194 «âmes de population» (admirez l'expression! Ces âmes qui boivent trois décés!). En 1957, la proportion était un établissement public pour 302 habitants. Il y a un demi-siècle, il y avait 60 cercles (40 en 1957) et à cette époque ils n'étaient pas considérés comme des établissements publics, mais sans doute comme des piliers de la vie politique.

Le Conseil d'Etat, en 1908, constate avec satisfaction que le nombre des établissements publics diminue, car il y en avait 799 en 1893. On ferait une intéressante étude sociologique d'après cette statistique des cafés.

Il y a cinquante ans, c'était l'époque bénie des projets ferroviaires. Le département des travaux publics étudiait la transformation de la route cantonale de Valangin à Cernier, par Landeyer, en vue de l'établissement d'un chemin de fer électrique. On met sur pied également un projet de tramway électrique du Locle à la Brévine par la Chaux-de-Milieu, avec variante par le Cerneux-Péguignol. La Compagnie des tramways de Neuchâtel étudiait le raccordement de la ligne 5 avec la gare C.F.F. de Colombier et la Compagnie d'un futur chemin de fer Anet - Cernier - le Landeron demande une prolongation de délai pour la présentation des documents techniques et financiers.

Mais malgré la fuite du temps, deux guerres, l'aviation, la fusée et le «spoutnik», en 1908 comme en 1958 les projets d'horaire ont été soumis à l'enquête publique selon une procédure immuable.

NEMO.

LE MENU DU JOUR...

- Potage mince
- Tête de veau frite
- Pommes nature
- Salade
- Crème à la vanille

... et la manière de le préparer

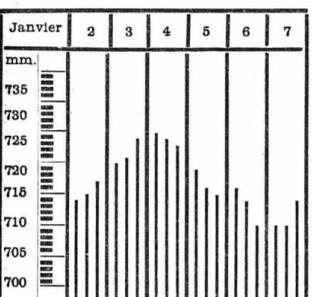
Tête de veau frite. — Détailler la tête de veau en gros dés. Assaisonner de sel, de poivre et de citron. Tremper les morceaux dans de l'œuf battu et passer à la panure avant de les faire frire. Servir avec une mayonnaise.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 7 janvier. Température: Moyenne: 4,4; min: 1,1; max: 8,8. Baromètre: Moyenne: 711,6. Eau tombée: 18,9. Vent dominant: Direction: sud-ouest, ouest à partir de 18 h.; force: assez fort. Etat du ciel: couvert, pluie, neige le soir. Eclaircie vers midi et le soir.

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Hauteur du baromètre réduite à zéro



Niveau du lac du 6 janv., à 7 h. 15: 428,86
Niveau du lac, 7 janv., à 7 h. 15: 428,93

Prévisions du temps: nord-ouest, centre et nord-est de la Suisse, nord et centre des Grisons: ciel généralement couvert ou très nuageux. Chutes de neige jusqu'en plaine. Vent d'ouest à nord-ouest, faiblissant. Baisse de la température.

Ouest de la Suisse et Valais: très nuageux, cependant quelques éclaircies. Chutes de neige isolées.

La Cour d'assises siègera les 20 et 21 janvier

La Cour d'assises, présidée par M. Raymond Jeanprêtre, tiendra une session au château de Neuchâtel les lundis 20 et mardi 21 janvier prochains. Le premier jour elle jugera les nommés Daniel Benoit, prévenu de vol, subsidiairement d'abus de confiance et d'infraction à la loi fédérale sur le commerce des métaux précieux; Onorina Benoit, prévenue de recel et d'infraction à la loi précitée; Michel De Luca, prévenu de recel et d'infraction à la loi précitée; Franco Mengoni, prévenu de recel et d'infraction à la loi précitée.

Le second jour comparaitront Roger-Ernest Marriot, détenu, prévenu de vols multiples et dommages à la propriété; Marcel-André Arni, détenu, prévenu de vols multiples, dommages à la propriété et infraction à la L. A.; Bernard-Henri Jacques, prévenu de vols; Colette Arni, prévenue de recel.

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique: Dans sa séance du 7 janvier 1958, le Conseil d'Etat a nommé Mlle Lucienne Baillod, domiciliée au Locle, aux fonctions d'assistante sociale à l'Office cantonal des mineurs; autorisé Mlle Madeleine Chappuis, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de pharmacienne, et Mme Suzanne Babando-Jeammond, domiciliée à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

DEUX VOITURES DÉMOLIES

Trois blessés Hier soir, à 23 h. 57, un grave accident s'est produit dans la rue sans nom située à l'est de l'église catholique.

Une voiture conduite par M. E. Perrin, restaurateur à la Tourne, arrivait de la ville par la rue de Pierre-et-Mazel. Elle bifurqua dans la rue sans nom et vint tamponner violemment une auto à l'arrêt au stop. Sous le choc, la voiture de M. F. Degiez, de Neuchâtel — qui déposait un passager, Mlle Grandjean — fut projetée contre la maison et se renversa sur le côté. Quant à l'auto de M. Perrin, elle fit un tête-à-queue et enfonça la vitrine d'une épicerie. Les deux véhicules ont subi d'importants dégâts, l'un a été démolie.

M. Degiez souffre de blessures superficielles au visage et se plaint de douleurs internes. Mlle Grandjean a été blessée plus gravement à la tête. Elle a subi également une forte commotion et éventuellement des lésions internes. Tous deux ont été conduits à l'hôpital de la Providence par l'ambulance de la police. Quant à M. Perrin, conduit à l'hôpital Pourtalès, il souffre d'une forte commotion mais n'a pas de blessures apparentes.

La statistique de l'état civil pour l'année 1957

Naissances En 1957, l'office de l'état civil a enregistré 872 naissances (851 en 1956) y compris 14 cas (8) de mort-nés. Ce total comprend 429 (411) enfants du sexe masculin et 443 (440) du sexe féminin.

Dans 395 cas (389), les parents étaient domiciliés à Neuchâtel et dans 447 cas (442) en dehors de la circonscription communale. Si l'on ajoute au nombre des 395 les 26 enfants nés ailleurs de parents domiciliés à Neuchâtel, nous arrivons à un total de 421 naissances pour la ville de Neuchâtel, soit 4 de moins qu'en 1956.

Il a été enregistré 6 naissances de jumeaux (10), soit 2 (4) paires de garçons, 2 (2) de filles et 2 (4) mixtes.

Mariages L'officier de l'état civil a célébré 279 mariages (276) et procédé à 537 publications (501).

L'âge le plus fréquent des époux était de 21 à 25 ans tant pour les hommes (99) que pour les femmes (118 cas). Les plus jeunes furent un homme de 18 ans, 2 de 19, 3 de 20 et 7 de 21 ans; 7 femmes de 18 ans, 11 de 19 et 21 de 20 ans. Les plus âgés furent 7 hommes et 4 femmes de plus de 60 ans.

Décès Les décès ont été au nombre de 430 (450) plus 14 mort-nés (8), au total 444 (458); soit 243 (215) du sexe masculin et 201 (243) du sexe féminin.

Sur le total des décès, 241 (285) concernent des personnes qui étaient domiciliées à Neuchâtel et 203 (173) des habitants d'autres localités. Si l'on ajoute au nombre 241 les 41 (53) personnes décédées ailleurs et domiciliées à Neuchâtel, nous arrivons à un total de 282 décès pour la ville de Neuchâtel, en diminution de 56 sur l'année précédente.

Le taux de mortalité, sur une population de 31.786 habitants, est de 8,87 pour mille (10,94), taux exceptionnellement faible.

L'excédent des naissances sur les décès est de 139 (87).

Tribunal de police

Le tribunal de police a siégé hier sous la présidence de M. Mayor, juge, assisté de M. Grau, greffier. Pour diverses atteintes à la propriété d'autrui, commises sous forme de vols, vol d'usage et filouterie d'auberge, plusieurs prévenus sont condamnés, certains par défaut, à des peines allant de 3 jours d'emprisonnement à 15 jours d'arrêts. Les frais sont mis à la charge des accusés; Y. M., F. R. (qui a volé une bouteille de whisky), M. B. et C. F. (ce dernier fait défaut).

Des pensions non versées

Mme H. M. est citée parce qu'elle ne paie que, sporadiquement la pension de son enfant dont elle n'a pas la garde. Elle gagne sa vie tout aussi sporadiquement, ce qui ne paraît lui causer aucun souci. Le tribunal la condamne à 10 jours d'emprisonnement avec sursis et aux frais par 45 fr.

G. A. doit verser mensuellement une pension à son ex-femme pour leurs deux enfants. L'affaire, après une longue discussion, se règle par convention entre les anciens époux. Le prévenu s'en tire avec 10 fr. de frais.

Vol de benzine

C'est sous l'accusation de vol de benzine dans une voiture que A. J. comparait devant la justice neuchâteloise. Mais personne n'est neuchâtelois dans cette affaire où le doute plane déjà sur la personne de l'accusé. Est-ce bien lui? Ceux qui l'ont pris sur le fait ne l'ont vu que dans une nuit noire. D'autre part, la défense cherche à prouver que celui qui est devant la cour se trouvait ailleurs au moment de l'accapement des actes. Devant ces inconnues, la cour renvoie l'affaire pour preuves supplémentaires.

Commerce des armes

Une infraction à l'arrêté fédéral sur le commerce des armes vaut à H. L. de comparaitre en justice. Il se révèle en cours d'audience que la faute commise consiste plutôt en un laisser-aller dans le contrôle des armes et de leur écoulement. Mais le ministère public, à la suite de la jurisprudence, considère l'affaire comme grave. Dès lors le juge condamne H. L. à 10 jours d'emprisonnement avec sursis, et à 85 fr. de frais.

Naissances

Madame et Monsieur G. TRUCCHI-CALAME, Mesdames A. et M. CALAME ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance d'une petite

Françoise - Marcelle
6 janvier 1958

NAPLES Via Posillipo 342a NEUCHÂTEL Brandardes 9

LE THÉÂTRE

« L'invitation au château » de Jean Anouilh

Rendons grâce aux Productions théâtrales Georges Herbert d'avoir repris cette œuvre d'Anouilh, qui sera sans doute ainsi que quelques autres pièces du même auteur des « classiques du XXme siècle» pour nos petits-enfants. Nous avions accueilli l'« Invitation au château » il y a quelques années à Neuchâtel. Elle nous revient sans une ride et nous procure le même intense plaisir que nous avions éprouvé naguère. Preuve en sont les longs applaudissements d'hier soir.

Il y a de tout dans cette comédie mais y domine la parfaite maîtrise d'un Anouilh qui sait agencer plusieurs intrigues simultanées, s'amuser à peindre des personnages loufoques et d'autres qui le sont moins parce que vrais, pousser le comique et passer comme en se jouant à l'examen clinique du cœur humain, des cœurs de l'homme et de la femme infiniment divers et éternellement uniques. Dans l'« Invitation », Anouilh, cependant, a renoncé à utiliser le scalpel et s'il se fait moraliste en peignant les travers des riches, des pauvres, des maîtres et des serviteurs, il ne va pas jusqu'à brûler une eau-forte au trait atroce. Non, il s'arrête à temps d'une pirouette, d'un mot, d'une nouvelle situation et, dans ce château où il se passe beaucoup de choses, tout finit bien par des mariages et un ultime paradoxe: le banquier qui avait voulu se ruiner est deux fois plus riche qu'avant. Ne devient pas pauvre qui veut! Ni malheureux, quand il s'agit de jeunes gens qui aiment.

Il y a encore, dans l'« Invitation au château », ce rythme de ballet qu'Anouilh imprime aux évolutions de ses personnages et à la tragi-comédie de leurs sentiments. Il y a ce vrai style de théâtre et un langage tour à tour léger et dense, cocasse et profond. Et aussi cette reminiscence de la bonne vieille farce avec l'utilisation de deux jumeaux (Plaute l'avait déjà fait dans les «Menechmes») joués par le même acteur. Ce sera au maître d'hôtel à annoncer au public qu'Horace ne peut venir saluer aux côtés de Frédéric au bal de riveau final.

La comédie a été reprise dans la mise en scène et le décor d'André Barsacq de la création, et c'est le Théâtre de l'Atelier qui nous la présente avec une distribution fort homogène, où brille naturellement la créatrice du rôle d'Isabelle, Mme Dany Robin, si vraie, si ravissante et si émouvante. M. Georges Marchal incarne avec maîtrise ses deux personnages d'Horace le fougueux et de Frédéric le timide. Autour d'eux gravite toute une compagnie d'excellents acteurs, Mmes Roxanne Flavian, Jacqueline Noëlle, Madeleine Geoffroy, Liliane Gaudet, Suzanne Grey, M. Léo Peltier, Marc Monjou, Aram Stephan, Paul Mathos. Il les faut citer tous, car ils nous ont fait passer une soirée dont le souvenir restera.

D. Bo.

Vente de terrains

Le Conseil communal demande au Conseil général l'autorisation de vendre une parcelle de terrain de 2000 mètres carrés environ, à la Coude, au nord du Buffet du funiculaire, pour le prix de 20 fr. le mètre carré, à une entreprise de petite mécanique.

Il propose également la vente d'une parcelle de 900 mètres carrés au Pain-Blanc, au nord de l'ancienne route Serrières-Auvier, pour le prix de 20 fr. le mètre carré. L'acquéreur envisage de construire une maison familiale.

Logement gratuit

La police cantonale a arrêté avant-hier un nommé G., ressortissant bernois, sans domicile et sans travail, qui avait commis une filouterie d'auberge en ville.

SERRIÈRES

Prolongation du chemin à mi-côte des Battieux

La construction d'un deuxième immeuble localif de 30 logements à loyer modeste sur les terrains de la Perrière incite le Conseil communal à demander un crédit de 45.000 fr. pour la prolongation du chemin d'accès à mi-côte des Battieux. Le devis total pour la première étape (120 mètres) s'élève à 68.000 fr. Les propriétaires bordiers payeront 23.000 fr.

RÉGIONS DES LACS

FRAECHELS

Les habitants payeront un impôt communal

La commune fribourgeoise de Fraechels, l'une des dernières localités du canton à ne prélever aucun impôt communal, a décidé, dès 1958, de mettre un terme à ce privilège. Conformément à la proposition du Conseil communal, l'Assemblée de la commune a fixé l'impôt sur la fortune et sur le revenu pour 1958 à 40 % des impôts cantonaux.

BIENNE

Un faux pas

(c) Mme Clara Zumbrennen, de Perles, a glissé si malencontreusement mardi, à 19 heures, près de la station du funiculaire d'Évilard, à Bienne, qu'elle s'est cassé une jambe et a dû être transportée à l'hôpital de Beaumont.

AUX MONTAGNES

LES PONTS-DE-MARTEL

Echo des fêtes

(cs) Comme toujours, les fêtes de fin d'année se sont passées calmement mais dignement dans notre localité. Si malheureusement la neige a fait défaut, la glace donna une compensation. En effet, les Creux, chose curieuse, étaient gelés et le Bied format pendant quelque quinze jours une excellente patinoire où jeunes et vieux s'ébattirent. A l'entrée du village, une cohorte de jeunes gens agrandi la patinoire pour s'adonner au hockey sur glace. Un club s'est même fondé auquel nous souhaitons longue vie et prospérité.

Vingt-cinq ans de service

(c) Le 23 décembre 1932 M. Roger Benoit entra au service de la commune comme administrateur. Le Conseil communal l'a fêté à la veille de l'an dans une réunion intime et lui a remis le cadeau traditionnel avec les vœux et les remerciements des autorités. Ce fidèle et dévoué serviteur de la communauté a bien mérité toute l'estime de notre population.

La tempête cause des dégâts dans la région

ARBRES ABATTUS, VERGERS ENDOMMAGÉS, INONDATIONS

La tempête qui sévit depuis dimanche a causé des dégâts dans la région. Des arbres ont été abattus, les vergers ont été endommagés, des inondations se sont produites en plusieurs endroits.

A Neuchâtel, le lac était démonté

La tempête et les eaux démontées ont obligé la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat à remplacez les courses de lundi soir et de mardi matin par des autocars. La course a été supprimée hier à midi, mais le service put reprendre normalement à la fin de l'après-midi.

Lundi soir, le vent a soufflé à 21 heures à la vitesse de 95 kilomètres à l'heure et hier matin à 75 kilomètres à l'heure. Après d'abondantes pluies, la neige est tombée mardi vers 17 h. 15 ainsi qu'au cours de la nuit.

Des peupliers abattus au Landeron

Le vent a renversé deux vieux peupliers près du pont de Saint-Jean, hâtant la mort de ces arbres condamnés. D'autre part, on signale des branches cassées dans les vergers et quelques tuiles envolées.

A Enges, quelques tuiles ont été emportées par un vent d'une violence exceptionnelle.

A Saint-Blaise, de nombreuses branches ont été cassées. On ne signale pas d'autres dégâts.

Dégâts aux arbres fruitiers à Cornaux

(c) Au cours de la nuit de lundi à mardi, le vent a soufflé en tempête dans notre région. Il a administré un fameux coup d'étrille aux arbres fruitiers, aux noyers notamment qui portaient quantité de branches ayant souffert du gel de février 1956. Le sol en est jonché. La grande antenne de télévision qui dominait le toit de l'hôtel du Soleil a été tordue comme fêtu de paille et pend lamentablement sur son socle. Des tuiles ont été arrachées et des arbres renversés sur le territoire communal.

Si nos agriculteurs désiraient la pluie, pour limiter les dégâts des légions de souris dans les céréales et les jeunes gazons, celle-ci est tombée en abondance au cours des dernières 48 heures et les bas-fonds sont déjà inondés.

Dégâts et inondations à la Chaux-de-Fonds

(c) Pendant la nuit de lundi à mardi, la pluie qui est tombée avec force a causé, dans différents endroits de la ville, des inondations. Dans les rues

Forte crue des rivières dans le Val-de-Travers

(c) Mardi matin, les rivières ont, à la suite des pluies diluviennes tombées pendant la nuit, subi une forte crue.

Controverse à Payerne

(sp) Pour le début de son activité, la nouvelle municipalité de Payerne se trouve devant un problème difficile à résoudre. Il s'agit d'un sujet «brûlant», c'est le cas de dire, puisqu'il est question du service du feu de la commune.

Durant la dernière législature, c'est le municipal socialiste, M. Charles Gagnaux, qui détenait le dicastère comprenant le service des eaux et celui du feu.

Or, il est arrivé durant ces quatre ans, que de graves divergences de vues se sont fait jour entre le municipal du service du feu et l'état-major du corps des sapeurs-pompiers. Ces divergences, loin de s'atténuer, sont allées en s'amplifiant et la situation est devenue tellement tendue, qu'une solution doit être trouvée à brève échéance.

En effet, quatre membres de l'état-major des pompiers (dont le commandant) ont adressé chacun une lettre à la municipalité, dans laquelle ils déclarent vouloir démissionner de leurs fonctions, si le service du feu ne change pas de titulaire. Ils demandent que ce service soit confié au municipal de police, M. Achille Meyer.

Lors de la première séance de la nouvelle municipalité, dans laquelle les dicastères ont été répartis, le service du feu est resté en main du municipal des eaux, selon les uns, ou a été transféré au municipal de la police, selon les autres. Mais il semble que la question n'a pas été définitivement tranchée, d'après les tout derniers renseignements que nous avons obtenus.

De toute façon, la municipalité est compétente pour décider à quel service elle attribuera le feu.

VAL-DE-TRAVERS

Outrages à un agent

(c) Le tribunal de police, présidé par M. Jean-Claude Landry a condamné à 3 jours d'arrêts sans sursis et 12 fr. 60 de frais, le nommé B. C. de Couvet qui s'est rendu coupable d'outrage à un agent de la police communale dans l'exercice de ses fonctions. Deux autres chefs d'accusation, ivresse et scandale public, n'ont pas été retenus par le juge.

Nous avons le profond regret de porter à votre connaissance la douloureuse nouvelle du décès inattendu du président de notre Conseil d'administration,

Monsieur
Rudolf Viktor HEBERLEIN
Dr ès Sc. physiques

Sa mort est pour Swissair une perte irréparable. Le nom du défunt demeurera inscrit à jamais dans l'histoire de l'aviation civile suisse.

Zurich, le 7 janvier 1958.

Le Conseil d'administration et la Direction de SWISSAIR.

Culte en l'église de Wattwil, le 10 janvier 1958, à 13 h. 30.

A Saint-Sulpice des champs étaient sous l'eau hier mais l'inondation n'a pas atteint les proportions de celles du printemps passé. Dans la matinée d'hier, la neige a commencé à tomber sur les hauteurs dans le fond de la vallée où elle prend pied.

Un éboulement à Cernier

(c) Par suite des éléments déchainés dans la nuit de lundi à mardi, le mur de soutènement au sud de la propriété de M. M. R. s'est effondré sur plusieurs mètres.

Une ligne à haute tension endommagée dans le vallon de Franex

(sp) Dans la nuit de lundi à mardi, le vent a soufflé avec une violence inouïe et a fait quelques dégâts. C'est ainsi que dans le vallon de Franex, quatre sapins ont été arrachés par les éléments déchainés et sont tombés sur la ligne à haute tension de 8000 volts qui a été sérieusement endommagée.

En tombant, la ligne à haute tension est entrée en contact avec le fil de fer d'un parc à bestiaux et les piquets en bois ont pris feu.

A Yverdon et au Chasseron

(c) Au cours de la nuit de lundi à mardi, le vent qui soufflait en violentes rafales, a causé des dégâts dans divers quartiers de la ville. Des toiles ont été arrachées, des cheminées décapitées, etc. D'autre part, le réseau électrique a subi des pertes. Les 5 et 6 janvier, il est tombé passablement de pluie, soit 11,4 mm. et 18,9 mm. En deux jours, la Thièle est montée de 14 cm.

Au Chasseron, durant la même nuit, le vent a atteint parfois la vitesse de 150 km. à l'heure. La température qui était en-dessus de 0 degré, redescend insensiblement; elle était hier soir de -5 degrés.

Repose en paix chère maman.

Dieu est amour.

Madame et Monsieur André Matthys-Weber et leur fille Claudine, à la Chaux-de-Fonds;

Madame Rolande Ruchat-Weber, à Yverdon;

Madame et Monsieur Marcel Girard-Weber et leur fille Laurence, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Ernest Weber-Monnard, à Neuchâtel;

Madame Charlotte Weber, à Neuchâtel;

les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Elise WEBER

leur chère maman, grand-maman, belle-maman, survenue après une longue maladie à l'hospice de la Côte, à Corcelles.

Neuchâtel, le 7 janvier 1958.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité, jeudi 9 janvier. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Selon le désir de la défunte le deuil ne sera pas porté

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Chère sœur et tante, que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Thérèse Koberl, à Saint-Blaise;

Madame et Monsieur Maurice Imer et leur fille Isabelle, à Saint-Blaise, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Maria ROULET

née HOHLMAIER

leur chère sœur, tante et parente enlevée à leur affection, dans sa 68me année, munie des secours de la religion.

Saint-Blaise, le 7 janvier 1958. (Route de Berne 9)

L'ensevelissement aura lieu jeudi 9 janvier, à 13 h. 30.

Messe de sépulture en l'église catholique, à 10 heures. Culte pour la famille à 13 heures.

Prière de ne pas faire de visites On ne touchera pas

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité des Anciens Etudiens a le regret de faire part du décès de

Monsieur
le Dr Alexandre KUNZI
ancien étudiant

Le comité de la Société de sauvetage de Saint-Blaise a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur
Charles-Auguste SANDOZ-DESCH
membre fondateur et vétérain.

L'ensevelissement, auquel les membres sont priés d'assister, aura lieu mercredi 8 janvier, à 14 heures.

Adhère à la Société de Crémation de Neuchâtel Avenue des Alpes 84 - Tél. 5 53 92